No 203 - 110e année J. A. 1000 Lausanne Prix : 40 centimes Jeudi 10 septembre 1970

CENTRALE DES
OCCASIONS
DU VALAIS - SION
MEUBLES
OCCASIONS ET NEUFS
Au fond de la place du Midi, dans la maison Jules Rielle, après la rivière la Sionne. Entrée par la place de la Foire et également entrée par la rue du Sex, après la station de benzine à gauche. Téléphone (027) 2 14 16.
Achats - Ventes - Echanges

Le Confédéré
QUOTIDIEN
ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CRÉDIT SUISSE
MARTIGNY
Location de
coffres-forts
dès Fr. 15.—
par an
P 805 S

éditorial

Halte au fanatisme sanguinaire

par Jean CLEUSIX

Personne n'a pu rester indifférent aux scènes successives du drame douloureux vécu par un avion régulier de notre compagnie d'aviation, la Swissair.

La presse a retenti de tous les échos et de toutes les opinions sur l'interprétation des différents faits, mais elle a été unanime à flétrir les actes odieux des saboteurs extrémistes.

A tous ces événements tragiques, s'ajoute l'invraisemblable dilemme dans lequel ont été plongées nos hautes autorités.

Pour apprécier la solution adoptée, il faut essayer de se mettre successivement dans les deux situations.

D'une part, le risque, peut-être improbable mais existant quand même, d'un sort malheureux pour l'équipage de l'appareil détourné et de ses passagers ; de l'autre, la justification impossible d'une mesure de clémence à l'égard de gens qui ont tué, et tué un père de famille innocent.

En conscience, sont-ils nombreux parmi nous ceux qui auraient voulu être à la place des membres de l'exécutif fédéral ou de l'exécutif zurichois pour prendre une décision quelle qu'elle soit ?

Il n'empêche qu'une équipe de gens sans foi ni loi, conduisant à chef leurs desseins démentiels, ont réussi, une nouvelle fois, à troubler non seulement l'ordre interne d'un pays, mais l'ordre international.

Car il ne faut pas ergoter sur les termes : les gouvernements touchés ont, dans le seul but de préserver et de sauver des vies humaines, foulé au pied et les ententes internationales, et la loi civile et la loi pénale.

Sans doute l'état d'urgence comme celui de nécessité expliquent les décisions qui sont connues aujourd'hui, mais ces décisions resteront toujours injustifiables en soi.

Si le dénouement de l'affaire Swissair se fait d'une façon heureuse, il n'en restera pas moins une atmosphère d'inconfort moral pour tous les vols aériens futurs.

Et aucune nation ne peut rester sous la perpétuelle menace d'un éventuel détournement de ses appareils.

Les gouvernements doivent prendre immédiatement les précautions les plus vigoureuses pour assurer la sécurité totale des passagers de tous les avions de ligne. Il suffirait d'une ou deux nouvelles aventures du genre de celles du 6 septembre pour ruiner totalement le crédit des compagnies qui utilisent une des plus merveilleuses inventions qui soit, pour avilir la dignité de l'homme.

La liberté qui découle de la sécurité de chaque citoyen est le premier des droits individuels et les autorités responsables ne sacrifieront jamais trop pour assurer le respect le plus entier de ce droit.

Ce n'est tout de même pas une mafia de tueurs et d'égorgeurs à tout crin qui va faire la loi au monde entier.

Jean CLEUSIX

UN VALAISAN AU FESTIVAL DE WIGHT

Quelques vérités à rétablir

par Emmanuel BENDER

Quelle ne fut pas ma surprise à la lecture des journaux relatant le déroulement du plus grand festival de musique « pop ». « Grand chaos à l'île de Wight » titrait un quotidien valaisan. C'est à croire que le reporter s'était trompé de manifestation...

Que s'est-il passé au juste ? De qui se composait la foule (600 000 personnes fut le chiffre annoncé par le speaker dimanche 30 août) venue applaudir ses idoles ? Une majorité évidemment anglaise, des Suisses, des Japonais, etc. et le quart de Français ou tout au moins de francophones. Enfin 80 « Hell's Angels » (les fameux Anges de l'Enfer) dont vous lirez plus bas « les exploits », qui ont déchaîné la presse à sensation.

N'allez surtout pas croire que tous étaient « hippies ». Seule une infime partie méritait ce qualificatif. J'ai eu pendant quelque temps la chance de loger près d'une famille « hippy », on ne peut plus calme et sage. Le mari, véritable Absalon, promenait ses deux fils âgés de 3 et 2 ans. C'était un spectacle unique de les voir gambader dans les champs environnants, tableau que les photographes ne manquèrent pas de fixer sur leur pellicule. Pendant ce temps la femme s'affairait à « la maison », préparant un frugal repas pour ses rejetons. Jamais un ton plus haut que l'autre. Jamais une mauvaise parole. Ceux-là étaient de vrais « hippies », vivant avec la nature et partageant avec elle ses joies.

Et les autres, alors ?

Le 90 pour cent restant, des amateurs de musique « pop » dans laquelle ils se sentaient unis, quelques « anars », des communistes, des fascistes français, en un mot beaucoup de fumistes en mal d'exhibitionnisme.

Comment parler de Wight et de son Festival sans toucher un mot de la drogue ?

Les nombreuses arrestations (150) que la presse a relatées n'ont pas été opérées à l'intérieur du camp, mais sur les routes menant à la manifestation. La vente ou l'achat de haschich ou autres marijuana ne rencontrait aucun obstacle sur l'emplacement même car le trafic y était autorisé. Des centaines de « commerçants » avaient ainsi le champ libre pour l'écoulement de leur marchandise. Le « fumeur » déambulait partout et même, comble de l'humour, sous la tente de la police.

Qu'en est-il, pour finir, des attaques commises par les « Anges de l'Enfer » d'une part et par des anonymes de l'autre ? Deux seules et principales manifestations se produisirent. La première, œuvre des « Hell's Angels » accompagnés de militants fascistes français, consistait à défoncer une tôle de la palissade. « L'attaque » dura quelques minutes seulement, et pour dire qu'il n'y avait là pas de quoi jaser, le speaker du Festival remercia presque les auteurs de « l'attentat » d'avoir mis un peu d'animation dans le camp. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant qu'il se soit agi d'un coup monté par les organisateurs.

La seconde manifestation de violence : le dimanche, dernier jour du concert, quelques « hippies » arrachèrent des plaques de fer, soit pour se défouler, soit pour construire des abris ; personne n'intervint et pour cause : c'était du travail en moins pour la démolition de lundi...

Voici donc le « chaos » de l'île de Wight.

Nous tenons à souligner pour clore, l'amabilité des autochtones à l'égard de l'envahisseur pacifique et disons, après Woodstock, que Wight constitua cinq jours de musique, de paix et d'amour.

Emmanuel BENDER

N. B. Le chiffre de 600 000 personnes dont il est question plus haut, n'est pas une estimation. Il est celui résultant du contrôle effectué sur les bateaux faisant la navette entre la côte anglaise et Wight.

Billet JRV...

LE CITOYEN DANS L'ACTION POLITIQUE

par Roger Mouthe

Permettez au président de l'AJRDM de vous adresser quelques réflexions au moment où s'ouvre la Convention.

Qu'est-ce que la politique ? Voyons deux définitions, données à un siècle d'intervalle, d'abord par Littré, en 1870 : Science du gouvernement des Etats ; et Robert, en 1962 : Art et pratique du gouvernement des sociétés humaines.

L'une et l'autre définitions font du gouvernement l'objet de la politique. En 1962, Robert y ajoute les sociétés humaines. Une divergence subsiste cependant. L'un fait de la politique une science, l'autre un art et une pratique.

Je crois aujourd'hui plus volontiers à la seconde. Bien sûr, la politique de 1970 est plus scientifique que celle d'un siècle plus tôt. Mais cette considération restreint trop le champ de l'action politique.

Elle tend, si l'on s'en tient stricto sensu à cette notion scientifique, à rejeter tout ce qui est non mesurable, intuitif, irrationnel. Ainsi la science ne pourra-t-elle jamais recouvrir l'art et la pratique de la politique. Et ce, parce que la liberté, les aspirations personnelles et humaines, jusqu'au choix d'un parti ont bien peu de chance de se conformer à des vecteurs ou à une notion objective absolue.

« Ainsi, il ne pourra jamais exister une image totalement objective de la politique, parce que la politique n'est pas totalement objective. » (Duverger). L'homme se trouvera toujours oscillant entre ces deux pôles : la politique conçue comme un combat et permettant aux individus qui détiennent le pouvoir de dominer la société et en tirer profit. Et de l'autre côté : la politique conçue comme un effort pour faire régner

(Suite en page 8)

Samedi et dimanche à Riddes

CONVENTION RADICALE

Samedi, dès 20 h. 30 :

Gala de variétés

avec la formation de musique pop « The Bread and Cheese » et les finalistes de la « Grande Chance »
Jean-Marc Bagnoud - Michel Neuville - Les Trouvères

Bal conduit par l'orchestre Jo Perrier

Dimanche 13 septembre

13 h.15 :

Grand cortège, avec la participation de vingt corps de musique

14 h. 15 :

Productions musicales et discours.

Orateurs officiels :

M. Henri SCHMITT, conseiller national, président du Parti radical-démocratique suisse

M. Georges-André CHEVALLAZ, conseiller national, syndic de Lausanne

ACTUALITÉS EN MAJUSCULES

RIDDES, 1970

Le titre de nos propos commence à devenir un leitmotiv ou, plus exactement, un refrain et cela se conçoit aisément puisque nos lecteurs ont été sans cesse tenus au courant du développement des opérations de préparation de la Convention de Riddes, samedi et dimanche prochains. Le programme a déjà été publié et nous préparons un numéro spécial pour la fin de la semaine, numéro qui donnera de très utiles renseignements sur les journées de Riddes et sur les différentes autorités du Parti radical-démocratique valaisan.

La Convention que nous préparons et qui occupera le prochain week-end restera dans les annales du parti comme une date historique et les efforts des organisateurs riddans seront consignés pour servir d'exemple aux organisateurs de futures manifestations similaires. Mais, il est bien évident que tout ce qui a été entrepris depuis longtemps pour la Convention ne portera ses fruits que si le public répond nombreux et avec empressement à l'invitation qui lui est faite.

Certes, l'agenda de dimanche prochain ne manque pas de manifestations. Elles sont toutes fort importantes et méritent attention. Une fois de plus, il faudrait faire un choix. Riddes, dans cette nécessité d'option doit, pour tous les radicaux valaisans, leurs amis et sympathisants, passer au premier plan.

Il est peut-être bon de rappeler également que ces journées ne sont pas exclusivement réservées aux messieurs et que les dames sont cordialement invitées. Les citoyens leur ont donné le droit de vote, c'est le moment de commencer à prendre des responsabilités et la Convention de Riddes est une occasion toute trouvée pour commencer une activité politique.

Robert Ch.

16.45 Le jardin de Romarin

17.05 Für unsere jungen Zuschauer

18.00 Téléjournal
(1re édition)

18.05 Vie et métier : La vie de la Bourse
De tous les mécanismes de l'économie, La Bourse est peut-être celui qui apparaît, pour la grande majorité de l'opinion publique, le plus mystérieux, le plus insondable. On y gagne indûment des sommes colossales, on y perd aussi jusqu'à son dernier sou. Bref, il n'y aurait pas de différence entre la Bourse et le casino.
La Bourse est pourtant autre chose que la spéculation éffrénée ou les krachs retentissants. Elle est à la fois l'un des principaux centres du marché financier, où s'opère une redistribution constante des capitaux dans l'économie, et l'un des principaux débouchés pour l'épargne... qui est loin d'être réservée à quelques privilégiés!

18.35 Qu'est-ce que le Jeûne genevois ?
Remettre en question
le Jeûne genevois

18.55 (C) Babar

19.00 Signé Alouette
(3e épisode)
De nouveaux messages apparaissent à la fenêtre d'en face. Décryptage de ces messages, plan d'action pour arrêter les gangsters, à l'aide d'une paire de menottes et de jumelles de théâtre... Les enfants discutent devant le collège Ludovic... Un inconnu s'approche de Noël et, se faisant passer pour un ami de son père, l'invite à monter dans une DS où attendent deux hommes. Dans la voiture qui l'emporte, Noël comprend qu'il vient d'être kidnappé et reconnaît Tony, le faux aveugle, parmi ses ravisseurs... Dans un pavillon de banlieue Noël reste seul en compagnie de Tony. Marceau, le chef, et son second, Vincent, sortent pour téléphoner à M. de Saint-Aigle que son fils lui sera rendu contre une somme de vingt millions. Marylaine de Saint-Aigle, affolée, supplie son mari de payer la rançon sans avertir la police, croyant que c'est Charles, son fils, qui a été enlevé. Son attitude change lorsqu'elle s'aperçoit que c'est Noël qui a disparu. Noël n'est que le fils adoptif de M. de Saint-Aigle...

19.30 (C) Les observateurs du temps
Une émission de la série « Le monde dans lequel nous vivons »
Dès la plus haute antiquité, les hommes tentèrent de découvrir le futur du temps. Mais ce n'est guère que depuis le début du XXe siècle que la météorologie quitta le stade de la pure observation pour devenir une science réelle.

20.00 Téléjournal
(2e édition)

20.20 (C) Carrefour international : Bénarès

20.40 Spectacle d'un soir : La souriante Madame Beudet
de Denis Amyel et André Obey
Réalisation : Louis Boxus

21.55 La vie littéraire
Michel Mardore : « Le Mariage à la Mode » — Régis Rival : « L'Escapade »
Dans son roman « Le Mariage à la Mode », Michel Mardore raconte l'histoire de deux jeunes gens qui essaient de vivre un amour éternel dans le monde hostile du vingtième siècle ; ils se « défendent » tout d'abord, puis inventent une nouvelle morale du couple, d'une générosité totale.
A travers son premier roman, « L'Escapade », Régis Rival fait preuve de dons certains. Il sait faire revivre les expériences qu'il a fortement vécues dans un langage et un style d'une vigueur incontestable.

22.10 (C) Championnats d'Europe de natation
En Eurovision de Barcelone

22.55 Téléjournal
(3e édition)

(C) Le tableau du jour

23.05 Fin

12.30 Midi-magazine
Une émission de Georges Folgoas
La séquence du jeune spectateur
— « Cerf-volant », dessin animé yougoslave
— « Rintintin et l'ancien marin » (1er épisode)
— « Les As d'Oxford », avec Laurel et Hardy
— « Le Lapin voyage », dessin animé polonais
— « Rintintin et l'ancien marin » (2e épisode)
— « Le Petit Baigneur », de Robert Dhéry

13.00 Télé-midi

13.30 Cours de la Bourse

13.35 Fin

16.30 Eurovision: Championnats d'Europe de natation
à Barcelone

17.20 Championnat des jeunes conducteurs
(No 7)

18.00 Championnats d'Europe de natation

19.00 Actualités régionales

19.20 Météo

19.25 Feuilleton : Le Chevalier d'Harmental
(No 4)
« Un attentat contre le régent »
D'Harmental et son complice, l'abbé Brigaud étudient les lieux où ils vont enlever le régent... tandis que celui-ci s'ingénie à déjouer la surveillance des policiers qui veillent sur lui... La jeune Bathilde sent son cœur vibrer à l'idée que le chevalier va risquer sa vie dans une entreprise dont elle ignore le but... Il n'est pas si simple de s'emparer du régent de France.. Le hasard fait parfois curieusement les choses ; il n'y a pas que les portes pour sortir d'une maison...

19.40 Consommateur - Information et Qui et Quoi ?
Un jeu de Monique Assouline

19.45 Information première

20.30 La vie des animaux
Une émission de Frédéric Rossif
Commentaire : Claude Darget

20.45 Au music-hall ce soir
« Le Grand Music-Hall d'Israël »
avec le concours du Grand Orchestre de l'Olympia sous la direction de Rafi Paz
Avec :
— Les Karmon Dancers
— Bila Zamir (petite Sabra, prodige de 11 ans)
— Pnina Perry (17 ans), virtuose de xylophone
— Avi Toledano : « Harpe de David » en 1968, « Oscar de la Chanson » en 1969
— Leah Dorly et les Deux Yaalim
— Les Karmon Dancers
— Boas : « Rythmes du Désert »
— Elisheva et Michael
— Yoni et Dani (pas-de-deux acrobatique)
— Alexandra : la plus populaire vedette de la radio et de la télévision israéliennes
— Nichri : Instruments de musique insolites, fait de bouteilles et de tiges de bois, animés par son inventeur
— Yoel Dan : Un des plus populaires auteurs, compositeurs et interprètes de Tel-Aviv
— Yaffa Yarkoni

22.05 Le temps de lire
Une émission de Pierre Dumayet

22.55 Télé-nuit

23.10 Fin

Recherches de personnel?
Une annonce dans ce journal vous aidera à trouver le personnel que vous cherchez.

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
Une émission d'armand Jammot

15.10 (C) Flipper le dauphin
(No 12)
« Le Trésor »
(Flipper's Treasure)
Flipper a entrepris d'aider Bud et Porter Ricks dans leurs recherches d'un trésor caché, provenant du naufrage d'un navire espagnol.
Finalement Bud et Flipper sont les premiers à découvrir les restes du naufrage. Porter et Sandy appelleront un expert de l'institut archéologique pour un inventaire.
Bien entendu ce sera Flipper qui conduira l'expert vers les profondeurs marines et vers le trésor.

19.00 Actualités régionales

19.20 (C) Colorix

19.30 (C) 24 heures sur la 2

20.30 (C) Soirée policière : Traquenard
Un film de Nicolas Ray
Scénario : George Wells, d'après une nouvelle de Leo Katcher
Musique : Jeff Alexander
Avec :
Robert Taylor : Thomas Farrell
Cyd Clarisse : Vicky Gaye
Lee J. Cobb : Rico Angelo
John Ireland, Kent Smith, Clair Kelly, Corey Allen, Lewis Charles, David Opatoshu, Kem Dibbs, Barbara Lang, Myrna Hansen, Patrick McVey, Betty Utey
Un accident de jeunesse l'ayant rendu boiteux, Th. Farrell, cynique et amer, est devenu l'avocat des gangsters maîtres du Chicago de la prohibition.
Sa rencontre avec Vicky Gaye, vedette de boîte de nuit, lors d'une fête offerte par le chef de gang : Rico Angelo, transforme sa vie. Par amour pour elle, Farrell divorce et veut rompre avec les gangs. A son retour d'Europe, où il s'est fait opéré, Farrell est pris dans le conflit opposant deux bandes rivales. Arrêté par la police, il est soumis à un interrogatoire serré puis relâché. Angelo convaincu que Farrell a parlé, décide de l'abattre. Vicky échappe de peu au vitriol, et un heureux concours de circonstances permet à Farrell d'échapper à la mort. Le calme revenu, il trouvera le bonheur auprès de Vicky.

22.05 (C) L'événement des 24 heures

22.10 (C) Dossiers souvenirs
Une émission de Monique Lefebvre et Claude-Jean Philippe
Aujourd'hui : Jean Keraudy
« Là où mon bras passe, je passe »
Jean Keraudy, c'est l'homme du « Trou », celui qui conçut la tentative d'évasion véridique qui devait inspirer le roman de José Giovanni et le film de Jacques Becker.
Lorsque Becker réalisa « Le Trou » il fit tout naturellement appel à lui comme conseiller technique et il lui demanda d'interpréter son propre rôle.
Mais l'évasion du « Trou » n'était que la dixième dans l'étonnante série réalisée par Jean Keraudy. Son palmarès est éloquent : dix évasions en tout dont 6 réussies.

22.50 (C) Pop 2
Une émission de Maurice Dumay

23.25 (C) 24 heures dernière

23.35 Fin

TV suisse alémanique

16.30 Pour les enfants

17.00 Championnats d'Europe de natation

18.45 La journée est finie

18.50 Téléjournal

19.00 L'antenne Emission spéciale

19.25 Cher Oncle Bill

20.00 Téléjournal

20.20 Musique de Moscou

21.20 Les asociaux

21.45 Téléjournal

21.55 Championnats d'Europe de natation

radio

Sottens

Informations à 6.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 22.30
6.00 Bonjour à tous !
6.32 De villes en villages
6.59 Horloge parlante
7.00 Le journal du matin Miroir-première
7.30 Le bonjour de Colette Jean
7.45 Roulez sur l'or !
8.10 Bonjour à tous !
9.05 La clef des chants
10.00 Culte protestant célébré à l'occasion du Jeûne genevois
11.05 Spécial-vacances
12.00 Le journal de midi
12.05 Aujourd'hui
12.25 Si vous étiez...
12.29 Signal horaire
12.30 Miroir-midi
12.45 Le carnet de route
13.00 Variétés-magazine
14.05 Réalités
15.05 Concert chez soi
16.05 Le rendez-vous de 16 heures Feuilleton : Ange Pitou (4)
17.05 Tous les jeunes ! Bonjour les enfants !
17.55 Roulez sur l'or !
18.00 Le journal du soir
18.05 Cinémagazine
18.30 Le micro dans la vie
18.55 Roulez sur l'or !
19.00 Le miroir du monde
19.30 Magazine 1970
20.00 La bonne adresse
20.30 Micro sur scène
21.30 Régression - Une pièce de Claude Ollier
22.35 Club de nuit
23.25 Miroir-dernière
23.30 Hymne national

Second programme

10.00 Oeuvres de C.-M. von Weber
10.15 Emission radioscolaire
10.35 Oeuvres de C.-M. von Weber
11.00 L'Université radiophonique internationale
11.10 Oeuvres de C.-M. von Weber
11.30 Initiation musicale
12.00 Midi-musique
14.00 Musik am Nachmittag
17.00 Musica di fine pomeriggio
18.00 Tous les jeunes !
19.00 Emission d'ensemble
20.00 Informations
Cette semaine en pays fribourgeois
20.15 Profils perdus
20.45 Diversité de la langue française
21.15 L'art de la nouvelle
22.00 Au pays du blues et du gospel
22.30 Plein feu sur la danse

Beromunster

Informations à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25
6.10 Réveil en musique
7.10 Auto-radio
8.30 Concert
9.00 Kaléidoscope hollandais
10.05 Piano
10.20 Radioscolaire
10.50 Musique de chambre de Wagner
11.05 Le Radio-orchestre
12.00 Orchestre de danse de Beromünster
12.40 Rendez-vous de midi
14.00 Magazine féminin : feuilleton policier
14.30 Musique populaire irlandaise
15.05 L'album aux disques
16.05 Six tableaux de Ruth Blum
16.30 Thé-concert
17.30 Pour les jeunes
18.00 Informations. Actualités
18.15 Radio-jeunesse
19.00 Sports. Communiqués
19.15 Informations. Actualités
20.00 Chœur folklorique et ensemble champêtre
20.45 Magie de l'opérette
21.30 Causerie
22.15 Informations. Commentaires
22.25 Festival de jazz (amateurs) de Zurich
23.30-1.00 Divertissement populaire

Europe 1

Inf. : 6.00, 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 9.00, 12.00, 13.00, 18.00, 18.30, 20.00, 22.30, 24.00, 1.00.
Flash : 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 21.00, 22.00, 23.00.
6.00 André Verchuren
7.00 Michel Roy
8.30 Pierre Meutey
9.00 Actualité au féminin
10.00 Avec le sourire de R. Willar
12.00 Déjeuner-show
13.00 Europe-midi
14.00 Harold Kay et Muriel
16.30 Top 70, Patrick Topaloff
19.00 Europe-soir
20.15 Campus, avec Michel Lancelot
22.30 Viviane... la tête à l'envers
24.00 La nuit est à nous, C. Barbier

Luxembourg

Inf. : 6.30 et chaque demi-heure jusqu'à 22.00.
5.15 La voix du salut
5.30 Le monde à venir
5.45 Maurice Favière
6.30 Editorial
6.45 A la télé hier soir
6.55 Horoscope
7.00 RTL vous offre l'événement
8.45 Paris indiscret
8.55 Horoscope
9.00 Fabrice et Sophie Garel
11.00 Laurence Perrenoud
12.00 Faites vos jeux
14.00 Jean Bardin et Ménie Grégoire
16.30 RTL non-stop
19.00 Journal
19.20 Guy Lux
20.30 Max-Pol Fouchet
22.00 RTL Digest
24.00-3.00 En direct du Luxembourg

A la TV demain

SUISSE ROMANDE

15.30 Athlétisme
17.30 Le Trésor du château sans nom
18.00 Informations
18.05 Tahiti
18.30 Avant-première sportive
18.55 Pour les petits
19.00 Signé Alouette
19.30 Les Soviétiques
20.00 Téléjournal
20.25 Carrefour
20.40 Temps présent
21.55 Les saintes chéries
22.20 Championnats d'Europe de natation à Barcelone
23.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.15 TV scolaire
10.15 TV scolaire
17.30 Pour les enfants des classes primaires
18.45 La journée est finie
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Julia
20.00 Téléjournal
20.15 Dossier XY... pas liquidé
21.15 Téléjournal
22.25 Variétés
23.05 Dossier XY...
23.15 Championnats d'Europe de natation à Barcelone

FRANCE 1

9.00 Présentation
12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 La Bourse
15.30 Athlétisme
17.30 Championnats d'Europe de natation à Barcelone
18.20 Championnats des jeunes conducteurs
18.55 Dernière heure
19.00 Actualités régionales
19.25 Le chevalier d'Harmental
19.40 Qui et quoi ?
19.45 Information première
20.30 Mannix
21.15 Panorama
22.20 Variances
23.00 Télé-nuit

FRANCE 2

14.30 Aujourd'hui, Madame
15.10 Téva
19.00 Actualités régionales
19.20 Colorix
19.30 24 heures sur la II
20.30 Judex
22.05 Sur les traces de Friedrich Holderlin
22.35 Coda
22.55 24 heures dernière

L'affaire des détournements d'avions

Le Conseil fédéral décide l'embargo sur toute information y relative

BERNE. — Dans la séance qu'il a tenue, mercredi matin, et qui a duré au-delà de 12 heures, le Conseil fédéral a procédé, comme on s'y attendait, à une analyse de la situation créée par les détournements d'avions de dimanche. C'est M. Pierre Graber, chef du Département politique fédéral, qui a évalué la situation et informé le collège gouvernemental au complet (pour la première fois depuis trois semaines, M. Gnaegi, qui avait dû prendre un congé de maladie, était présent) des derniers développements.

S'adressant à la presse après la séance, le chancelier de la Confédération, M. Huber, a fait savoir qu'aucune communication substantielle ne pouvait être faite pour l'instant à propos de cette affaire qui préoccupe beaucoup le gouvernement. On peut toutefois constater que le Conseil fédéral reste en contact permanent avec le Conseil d'Etat zurichois et qu'aucune décision n'a été prise jusqu'à présent sans l accord de ce dernier, et ceci depuis l'annonce des tragiques événements de dimanche. Dans l'intérêt de l'affaire en cours et des personnes concernées, et avec l'accord des Etats intéressés, il a été décidé qu'aucune information ne serait plus donnée, momentanément, sur cette affaire.

M. Gnaegi et ses collègues du Conseil fédéral étaient « parfaitement au courant qu'un tel acte allait se produire ».

« Votre préparation », face à une telle éventualité » a consisté à prendre contact avec le Conseil d'Etat de Zurich et a décidé d'avance de céder à tout chantage éventuel », affirme M. J.-J. Favre qui ajoute. « Gouverner, c'est prévoir. Vous avez une bien curieuse manière d'interpréter ce dicton et par votre action avant le détournement de dimanche, vous m'avez enlevé toute la confiance que j'avais envers les autorités fédérales ».

Lundi, un officier genevois, le major Roland Troyon, chef du service de secours de l'aéroport intercontinental de Genève-Cointrin, avait déjà informé le chef du Département militaire fédéral qu'il se démettait de ses fonctions militaires pour protester contre « la célérité » avec laquelle le Conseil fédéral a répondu positivement aux exigences des auteurs du détournement du DC-8-62 de Swissair.

N'ayant plus confiance dans les autorités fédérales

Un municipal genevois quitte l'armée

GENÈVE. — Un conseiller municipal de la ville de Genève a décidé de quitter l'armée, estimant ne plus pouvoir avoir confiance envers les autorités fédérales, à la suite de leur décision dans l'affaire du détournement de l'avion Swissair par un commando palestinien.

Dans une lettre adressée mardi au chef du Département militaire fédéral, ce conseiller municipal, M. Jean-Jacques Favre, qui siège dans les rangs du groupe « vigilance » et qui, dans l'armée est sergent, déclare qu'il se « révolte surtout contre le fait que depuis le jugement de Winterthour »

La presse anglaise commente L'ATTITUDE DE LA SUISSE

Mercredi, la presse britannique commente, dans ses journaux, tout comme lundi et mardi déjà, les détournements d'avions civils de dimanche et leurs suites. Dans un éditorial du « Daily Telegraph », la décision du Conseil fédéral de libérer les trois terroristes palestiniens condamnés au procès de Winterthour est qualifiée de « digne d'éloges ». De plus, le journal londonien demande que soient rapidement prises des mesures sur le plan international pour mettre un terme à ces détournements.

En revanche, le « Guardian » relève dans une correspondance de Genève que l'attitude des autorités suisses était considérée dans la cité de Calvin comme étant « dès le début équivoque ». En outre, on y parle de l'« impatience suisse » face au retard apporté par le gouvernement britannique à prendre une décision au sujet de la jeune Palestinienne retenue à Londres.

Enfin, la presse britannique relève que divers journaux suisses ont critiqué les autorités helvétiques pour leur célérité à se plier aux exigences des feddayin. De la sorte, précisent certains journaux de Grande-Bretagne, la décision suisse ne laisse aux gouvernements allemand et britannique pas d'autres choix que de céder également aux pressions des responsables du « FPLP ».

Le «gang des maisons de paroisse» hors d'état de nuire

BERNE. — Cinq jeunes Français, trois hommes et deux femmes de 22 à 34 ans, ont été arrêtés par la police bernoise après avoir commis une série de méfaits en Suisse.

L'astucieuse bande s'était spécialisée dans les maisons de paroisse : les cinq compères arrivaient auprès du pasteur ou du curé de l'endroit, et prétendant être membres d'un groupe de jeunesse en voyage en Suisse sous la conduite d'un pasteur, ils annonçaient que leur voiture avait rendu l'âme et qu'ils n'avaient plus assez d'argent pour rentrer chez eux. Comme ils présentaient leur carte d'identité et que leurs victimes étaient particulièrement bien choisies pour avoir de la commisération, ils ont fait de nombreuses victimes, probablement dans tout le pays.

ENCORE LE PETIT LIVRE ROUGE DES ÉCOLIERS...

Les professeurs biennois pris à partie

BERNE. — Dans une interpellation urgente au Conseil d'Etat bernois, le député Sutermeister (Alliance des indépendants), directeur des écoles de la ville fédérale, prend à partie les enseignants biennois qui s'étaient prononcés en faveur du petit livre rouge des écoliers interdit par le procureur général de la Confédération.

M. Sutermeister, qui avait fait éclater l'affaire du petit livre rouge en faisant pression sur les libraires bernois pour en empêcher la vente, rappelle qu'à son avis ce livre, qualifié de « primitif » et de « dangereux », constitue un « sabotage de l'enseignement et du fonctionnement de l'école en général ».

Après avoir répété qu'un groupe de professeurs biennois avait protesté contre la décision du procureur de la Confédération et envisagé l'éventualité d'importer ce livre illégalement, le député remarque que ni la direction cantonale de l'instruction publique ni la Société des enseignants n'ont réagi. Il demande alors au Conseil d'Etat : « des maîtres qui interviennent publiquement contre l'ordre juridique de l'Etat ont-ils qualité pour faire partie du corps enseignant ? Peuvent-ils continuer à émarger à la caisse de l'Etat tout en encourageant publiquement l'illégalité ? I

A L'INSTITUT BATELLE, À GENÈVE

Colloque sur les «phénomènes critiques»

GENÈVE. — Un colloque international sur les « phénomènes critiques » s'est ouvert lundi à l'Institut Battelle à Genève, en présence de deux lauréats du Prix Nobel : M. L. Onsager (chimie) et M. C.-N. Yang (physique).

Cette réunion, qui a eu lieu à tour de rôle dans un des quatre laboratoires Battelle aux Etats-Unis et un en Europe, groupe la plupart des spécialistes mondiaux de la science des matières. Ils étudieront les phénomènes qui se produisent en un milieu se trouvant dans un état voisin d'un changement de phase, par exemple le moment où un métal devient magnétique ou supraconducteur, ou encore lorsqu'un alliage devient ordonné.

Les travaux de ce colloque se poursuivront jusqu'au 12 septembre à Gstaad.

Mort du professeur Greyerz

BERNE. — On annonce à Berne la mort de M. Hans von Greyerz, professeur ordinaire d'histoire suisse à l'université de la ville. Il a succombé à une longue maladie, à l'âge de 84 ans.

Le défunt avait accompli un travail de pionnier dans la recherche systématique sur l'histoire suisse depuis 1848. Son œuvre principale va paraître à Zurich, sous forme de la dernière partie d'un « manuel d'histoire suisse ». Il avait été recteur de l'Université de Berne en 1961-1962.

Les bouchers et l'hygiène

ZURICH. — Au cours d'une réunion de l'assemblée des délégués de l'Association suisse du personnel de boucherie, à Olten, les participants ont écouté un représentant de l'Office vétérinaire fédéral parler des exigences modernes de l'hygiène dans la boucherie. La discussion qui a suivi a montré la volonté de soutenir les initiatives nécessaires à faire entrer ces mesures dans la réalité pratique

Dans un communiqué, les bouchers se disent conscients de l'importance de l'hygiène dans le commerce de la viande, qui est toujours un des produits alimentaires capitaux.

A LA FRONTIÈRE ITALO-SUISSE

Méthodes modernes appliquées à la lutte anti-contrebande

CHIASSO — Depuis quelque temps les douaniers italiens ont recours à les hélicoptères pour surveiller la frontière italo-suisse et tenter d'enrayer une contrebande par trop prospère. La collaboration entre les observateurs qui survolent la région frontalière et les fonctionnaires au sol semble gagner chaque jour en efficacité, car les résultats de cette chasse aux contrebandiers s'améliorent sensiblement. Ainsi, entre le 1er et le 5 septembre dernier, 1580 kilos de cigarettes suisses et cinq grosses voitures immatriculées à Naples ont été saisis dans la région du Mendrisiotto. Au cours des mêmes opérations, les douaniers ont procédé à l'arrestation de quatre « Spalloni », convoyeurs qui, chargés de marchandises de contrebande, franchissent la frontière à pied. Il semblerait que leur trafic soit organisé à Naples où une entreprise loue aux contrebandiers de toute l'Italie des voitures utiles à leurs trafics.

UN MILLION D'AUTOMOBILES A TRAVERS LE TUNNEL DU LOETSCHBERG

Le chemin de fer des Alpes bernoises, Berne-Loetschberg-Simplon a célébré, comme il se doit, le millionième passage d'automobiles à travers le tunnel du Loetschberg. Il s'agissait de M. Ernst Bart, de Spreitenbach (AG), qui fut félicité par M. Anliker, directeur du BLS, qui lui a remis une montre dédicacée en or, à titre de souvenir. Les transports d'automobiles par le Loetschberg se sont accrus ces dernières années à un rythme soutenu, passant de 13 000 véhicules en 1960, à 100 000 en 1966, et atteignant bientôt 200 000.

TRAFIC ILLÉGAL D'ARMES

Précisions du Conseil fédéral

BERNE. — Le trafic d'armes illégal organisé à partir de la Suisse par des trafiquants étrangers s'élèverait chaque année à plusieurs centaines de millions de francs suisses, déclare le conseiller national Jean Ziegler, de Genève, dans une petite question adressée au Conseil fédéral. Le député demande au Gouvernement s'il n'a pas été prévu de refuser l'entrée en Suisse aux trafiquants d'armes internationaux, notamment à ceux dont les noms ont été cités par un quotidiens genevois ?

Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle que le trafic d'armes illégal « est passible de peines sévères en vertu de l'arrêté du Conseil fédéral du 28 mars 1949 concernant le matériel de guerre ». Mais, la jurisprudence du Tribunal fédéral limite le champ d'application de cet arrêté aux affaires de trafic illégal portant sur du matériel de guerre qui touche de quelque façon le territoire suisse (exportation, importation, transit). « Il n'est donc pas possible, ajoute le Conseil fédéral, de poursuivre pénalement de simples négociations ou conclusions d'affaires qui ont lieu sur territoire suisse. Elles n'en restent pas moins toujours indésirables. Les autorités fédérales ont adopté à l'égard des commerçants et trafiquants d'armes connus une ligne de conduite stricte : l'établissement où le séjour leur a été refusé ou retiré. Ces mesures ont aussi été prises ou sont en cours contre certaines des personnes citées par l'interpellateur, dont la présence a été constatée en Suisse ».

Gastronomie

AUBERGES DU CHEVAL BLANC

Les frères Guex vous proposent dès vendredi soir

Selle de chevreuil Baden-Baden
Noisettes de chevreuil Mirza
Râble de lièvre sauce poivrade
Civet chasseur
Leurs spécialités

St-Clerges
Téléphone (021) 95 61 26

Cailles à la Bacchus
Les flambés
Voronoff - Rognons - Foie de veau

Servion
Téléphone (021) 93 16 09

Faisan à la mode
Côte de bœuf provençale
Bisques d'écrevisses fraîches

P Salles pour noces et banquets de 20 à 300 personnes

Le Shanghaï

Restaurant-Snack

Au 1er étage ses spécialités pékinoises et cantonaises

Au Snack-Bar
Restauration française
ses assiettes du jour
à Fr 4.— et 5.—

Juillet et août fermé le dimanche
Rue Pichard Lausanne tél 22 62 30

Café-Restaurant Aux Sapeurs-Pompiers
Rue Neuve 9

Ses bons vins et sa fine cuisine ont fait sa renommée.

Pieds de porc au madère — Entrecôte niçoise, deux spécialités de la carte.

A. Perret-Jeanneret
Téléphone 23 37 51

Si vous n'aimez pas ce qui est bon (le prix importe peu lorsque c'est vraiment bon),

alors n'allez pas au

RACCARD !

L'adresse ? Chez Pierrot Goy, av Simplon 24 — Passage des Saugettes

Téléphone (021) 26 48 93

à prix égal meubles au Bûcheron offre plus

VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION

LAUSANNE - Rue de l'Ale 25
GENÈVE - Rue de la Servette 23
SION - Place du Midi 50

ou envoyez aujourd'hui le bon ci-contre

BON documentation sans engagement
Nom
Adresse exacte:

Billets simple coure valables pour le retour

FOIRE NATIONALE
NATIONALE MESSE
FIERA NAZIONALE

Abonnez-vous au Confédéré

TOUTES VOS ANNONCES PAR
PUBLICITAS

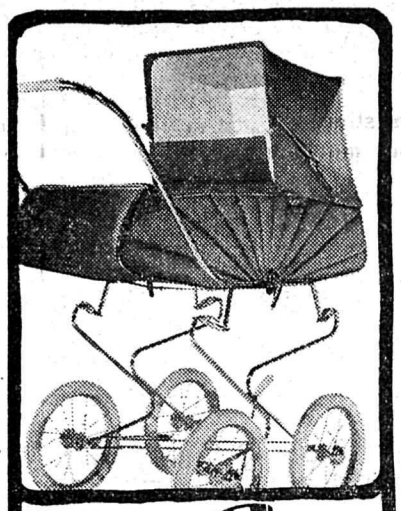

Une voiture d'enfant? Alors une Wisa-Gloria. Rendez-nous visite, nous vous présenterons un magnifique choix, ainsi que les nouveautés 1970. A cette occasion nous pourrons vous remettre le nouveau catalogue comprenant la collection complète des voitures Wisa-Gloria.

WISA GLORIA

Bébé-Boutique
Avenue Grand-Saint-Bernard
MARTIGNY
36-4645

Quarante ans d'expérience.

Le mototreuil «RUEDIN»

une marque de confiance.
Ses nouveautés
La Maison n'expose pas au Comptoir
RUEDIN
120, av. Bel-Air, tél. (021) 54 26 51
1814 LA TOUR-DE-PEILZ
5

A vendre un
ÉLÉVATEUR A FRUITS
système hydraulique, charge 800 - 1000 kg. (palettes), état de neuf, monté sur tracteur FORD 40 CV. — Prix du groupe complet **Fr. 8500.—** ou élévateur seul.
Case postale 72, 1920 Martigny.
36-5602

VOUS TROUVEREZ DES SÉRIES D'ARGENTERIE SPLENDIDES ET SURTOUT AVANTAGEUSES CHEZ CONSTANTIN FILS SA SION
P 3006 S

Piscine de Sion

Le public est informé que la piscine de Sion sera

fermée

dès le dimanche soir 13 septembre

Pour la récupération des objets trouvés, elle sera ouverte le mercredi 16 septembre de 8 à 18 heures.

Le comité de gérance
36-40438

Gonset

06.14.02
VOTRE ÉCONOMIE
1970

Une tenue très relaxe, un ensemble seyant créé pour les heures de détente, le shopping et toutes vos activités journalières.

Casaque, jersey nylon gratté, brun, rouge, noir gris ou prune, 36 à 42
Notre exclusivité 19.90

Pantalon, lainage et polyester, braguette, beige, vert, swissair, noir, marine ou rouge, 36 à 46
Notre exclusivité 19.90

Casaque ou pantalon 19.90

Les nouveaux programmes

KUONI

sont arrivés chez

POUR TOUS
11, rue du Grand-Verger
1920 Martigny
Tél. (026) 2 17 88
36-43

noir/blanc **TV** & couleur
RADIO - HI - FI
LOCATION - VENTE
ÉCHANGES - FACILITES
Réparations toutes marques

SONS et IMAGES SA
MARTIGNY (026) 2 20 88
MONTHEY (025) 4 30 30

BILLET

Mentir est difficile

Quand je lis dans nos gazettes la relation des agissements de nos plus distingués et habiles malfaiteurs, je pense, comme vous sûrement, qu'ils auraient tiré presque le même profit d'une action honnête menée avec autant de soins, sans avoir plongé leurs victimes dans la perplexité et leurs proches dans la désolation. L'astucieux escroc, le faussaire habile sont gens de talent, et avec du talent on peut gagner fort bien sa chienne de vie sans voler le monde. Je vois que le menteur est également astreint à des efforts que n'eussent pas exigé des relations avec son prochain fondées sur la vérité et la franchise. Ce qui me paraît fâcheux dans le mensonge, que je pratique en amateur, parfois, par paresse ou par devoir de civilité (il faut, quelquefois, user du mensonge de politesse), c'est qu'il exige une bonne mémoire. Pour échapper à une corvée, vous vous inventez quelque obligation à laquelle vous ne pouvez vous soustraire. Un jour plus tard, vous vous retrouvez devant l'interlocuteur abusé et, oubliant totalement votre mensonge de la veille, vous mettez les pieds — les deux — dans le plat, livrant à votre dupe une vérité qu'il eût été plus simple de dire sans fard. Un conseil, si vous permettez : quand vous avez fait à des amis un de ces jolis mensonges de convenances, notez-le sur un bout de papier avec tous les détails utiles, cela vous sera d'une grande aide. A moins que vous n'ayez une mémoire d'acier.

Renée Senn.

Un mariage raté

Chose curieuse, l'oignon, qui se marie si bien avec la pomme de terre dans la salade, lui confère un détestable goût d'aigre après quelques heures. Si donc vous préparez d'avance une salade de pommes de terre, vous ferez bien de supprimer l'oignon ou de le mettre au dernier instant, ou encore de le servir à part, haché, avec un peu de persil. L'ail, en revanche, fait avec la pomme de terre un mariage beaucoup plus stable.

Les vieux bas

Ne jetez pas au dévaloir des vivres et épluchures mal emballés : le dévaloir doit rester aussi propre que possible. Vous pouvez serrer vos détritus dans un papier et glisser ce paquet dans de vieux bas troués qui assurent la solidité du paquet.

La nature à table, une mode ?

Le commerce des produits diététiques marche bien, actuellement. Une boutique mi-épicerie, mi-restaurant, ne désemplit pas à Paris, signale un hebdomadaire français. Le porte-monnaie, cependant, diminue de volume à une rapidité telle que, pour certains, « la nature c'est bien beau mais ça coûte cher ! »

La science et les techniques ont permis d'aller très loin dans la mise en valeur des produits agricoles et alimentaires. Les procédés de conservation, notamment, ont donné des résultats extraordinaires : pasteurisation, upérisation, lyophilisation, pour ne rappeler qu'eux, ont contribué à alléger les tâches des ménagères. La surgélation, l'emballage sous vide, le simple conditionnement en carton ou en sachet présentent, à n'en pas douter, de nombreux avantages. Mais l'on est arrivé au moment où le contenant est plus perfectionné que le contenu, où la pelure, l'écorce, l'aspect extérieur comptent davantage que la matière elle-même ; l'on se demande parfois : reste-t-il encore quelque chose de bon dans ce produit ?

Pour certains aliments, aller « plus loin » aura des conséquences négatives, on en est conscient dans certains laboratoires. Quant à dire que seuls les produits diététiques et naturels devraient constituer notre alimentation, les mêmes milieux s'y refusent. Un contrôle systématique des composants et de la qualité des denrées alimentaires est, aujourd'hui, indispensable. Chacun le reconnaît. Mais ce contrôle devrait être valable pour tous les produits car êtes-vous certain que ce légume, ce lait, ce fruit, cette denrée dite biologique ou naturelle est aussi pure que le vendeur vous le prétend ?

Que l'on réglemente l'usage des produits chimiques dans l'agriculture, que l'on procède à des contrôles dans le commerce de détail et les marchés de toutes dimensions, que les autorités mettent sous toit une législation (autant que possible harmonisée avec celle de nos voisins car les délais d'attente après traitement sont loin d'être identiques) qui tienne compte des désirs des consommateurs et des possibilités des producteurs et de... la terre, d'accord.

Quant au consommateur, ses exigences, nos exigences puisque nous sommes tous des consommateurs, doivent être revues et corrigées. Dans le sens où il vaut mieux pour notre organisme ingérer des denrées saines, qui ne réjouissent pas forcément les yeux.

La nature à table, une mode ? Une satisfaction nutritionnelle, voire spirituelle pour certains.

mots croisés

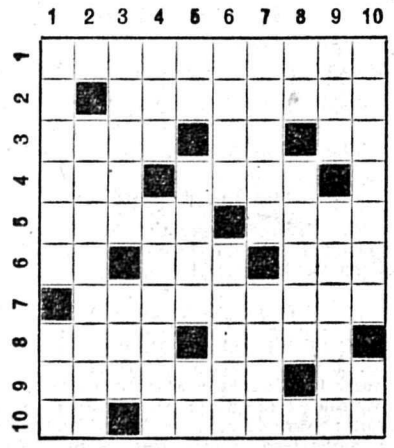

HORIZONTALEMENT

1. Fait bombance. 2. Perdues. 3. Le gardon en est un. Le même. Aveu qu'on n'entend plus. 4. Arrose Sélestat. Sont sans culture. 5. Peut être fait avec une faveur. Premier terme de mots scientifiques. 6. Possède un vieux château. Au Sahara. Eau-de-vie. 7. En toutes lettres. 8. Est produit par le pin. Etre nul. 9. Formules. On en parle dans un long roman. 10. Répare un oubli. Menaçait autrefois des accusés.

VERTICALEMENT

1. Est enfermée dans un fruit. Donne des grappes. 2. Les noirs firent parler d'eux. 3. Pruneau. Sa mère avait un joli nom. 4. N'est pas toujours d'un abord facile. A ne pas remettre. 5. Adverbe. Ville d'Arabie. Symbole. 6. Marque la surprise. Aller à souhait. 7. Objets sinueux. Protège un oursin. 8. Qui a telles dispositions naturelles. Elle écrivit pour de jeunes lecteurs. 9. Préfixe. On dit que les yeux sont celui de l'âme. 10. Rival de Démosthène. Symbole.

SOLUTION DE MERCREDI

Horizontalement. — 1. Scombridés. — 2. Camarades. — 3. Ali. Anse. — 4. Air. Do. Tôt. — 5. Un. Mess. Râ. — 6. Frisson. — 7. Lied. Unité. — 8. Incise. Car. — 9. Tir. Espèce. — 10. Seuil. Mets.

Verticalement. — 1. Sceau. Lits. — 2. Ça. Infinie. — 3. Omar. Recru. — 4. Mal. Midi. — 5. Brides. Sel. — 6. Ra. Ossues. — 7. Ida. Son PM. — 8. Dent. Nicée. — 9. Essor. Tact. — 10. Etagères.

PILOTE TEMPÊTE

Les paroles persuasives de Xana avaient fait jaillir une étincelle dans l'esprit endormi de Seth Besh, mais elle s'était aussitôt éteinte et il était retombé dans son apathie à côté de sa future femme qui essayait en vain de la faire renaître. « Mais de quelle manière mon fils est-il tombé dans ce triste état ? » demanda Ran Seth soucieux. « Nous, les Voraks, avons généralement l'esprit très solide, et Seth Besh en particulier vous pouvez m'en croire, même si c'est moi son père qui l'affirme ». Le professeur Dubois lui raconta brièvement la révolte de Zorin, et le rôle que Drago avait joué avec ses Tripods. Ran Seth écoutait, et son indignation grandissait à mesure, il s'écria furieux : « Oh, ces satanés démons ! Combien de fois leur ombre est-elle déjà tombée sur nous ? Ils sont maudits aussi à Kardoon ! » Le professeur s'excusa et retourna au laboratoire. « Dans notre intérêt à tous je vous souhaite un prompt succès ! » fit Ran Seth sombrement.

FEUILLETON

ALBERT-JEAN

BELLES DU SUD

Collection Scarlett SEPE

51

Estrada venait de bondir au milieu des assistants. Personne ne l'avait entendu arriver dans les ténèbres. D'un coup de pied, il fit voler en éclats la caisse sonore, et il hurla, en empoignant Ajax par les épaules :

— Toi, je te ferai crever sous le fouet !

Mais Mlle Sangrador s'était interposée entre le régisseur et sa victime :

— Vous allez lâcher cet homme immédiatement.

— Je n'ai d'ordre à recevoir que de mon maître, répliqua le Mexicain d'une voix sifflante.

— Mon père ne tolèrerait pas que vous touchiez à son vieux serviteur.

— C'est ce qui vous trompe. M. Sangrador approuve tout ce que je fais.

— Je vais aller le trouver.

— Il ne vous recevra pas.

Les nègres s'étaient rapprochés, et leur cercle se rétricissait autour du couple gesticulant.

— Vous êtes un misérable, Estrada !

Pour toute réponse, le Mexicain haussa les épaules.

— Vous vous êtes installé chez mon père avec votre complice.

— Et vous, qui l'avez abandonné pour aller vivre chez votre amant !

Le bras de Mlle Sangrador se détendit, et elle souffleta, par deux fois, le visage du calomniateur à la volée.

Le régisseur était devenu livide.

— Vous allez me payer ça ! menaça-t-il.

Ce fut à cet instant précis que deux mains relevèrent les baguettes abandonnées et se mirent à frapper, en cadence, le tronc de l'arbre creux qui suppléait au tambour en cas d'alerte.

Estrada avait compris le sens mystérieux de ce signal.

— Assez ! ou je tire.

Le bois heurtait le bois et les guetteurs, l'ouïe en éveil, enregistraient l'appel aux armes.

— Tant pis ! C'est toi qui l'auras voulu...

Le coup de feu partit et fracassa la nuque du tambourineur, qui s'effondra, tandis que les négresses s'enfuyaient, en hurlant, dans toutes les directions.

Mais les hommes s'étaient ressaisis presque aussitôt, et une douzaine de travailleurs foncèrent, tête baissée, sur le régisseur, qui déchargea son arme au hasard, dans le tas.

Deux esclaves tombèrent. Les autres accentuèrent leur ruée et parvinrent à désarmer Estrada, qu'ils terrassèrent.

— Il faut y couper le cou !

Mlle Sangrador surgit alors au plus épais de la mêlée.

— Stop ! commenda-t-elle.

Toutes les têtes se tournèrent vers la jeune fille.

— Vous allez libérer cet homme...

— Mais, mamoiselle, i'a tué le fils de Juana ?

— Ce n'est pas à vous de le punir. La justice s'en chargera.

— La justice ? répéta Ajax humblement. I' a pas de justice pou' les pauv's nég's, mamoiselle !

La phrase du vieux domestique emplit de honte le cœur de Marie-Christine.

— Oui. Tu as raison pour le moment. Mais les temps vont changer, et vous ne devez pas souiller vos mains avec le sang de cet homme. Soyez patients. L'heure de votre libération approche.

— Vous avez tort de leur dire ça, grogna le Mexicain qui s'était relevé avec effort. Ils ne demandent qu'à vous croire.

Un hématome bleuissait sa pommette gauche, et son épiderme transparaissait dessous les déchirures de sa veste.

— Je ne vous savais pas si poltron, observa avec mépris Maris-Christine.

— Ce n'est pas pour moi que j'ai peur.

— Pour qui alors ? Pour Béatriz ?

Le régisseur répondit gravement :

— Pour le domaine.

Et, l'oreille tendue, il écoutait les tam-tams lointains qui propageaient à travers le comté l'annonce des défaites esclavagistes.

IV

Gary sortait de l'écurie où il venait de panser son cheval et il se dirigeait vers la pompe, quand le fils d'Enrique Zorrilla, qui avait été incorporé en même temps que lui, s'élança à sa rencontre.

— Grande nouvelle, Walker, Tout est sauvé ! Notre flotte vient d'écraser les Nordistes à Hampton Roads !

Garay frappa joyeusement dans ses deux mains :

— Tu en es sûr ?

— Le capitaine Smith arrive du télégraphe. Il nous a montré copie de la dépêche.

Le bruit de la victoire navale s'était déjà répandu dans tout le quartier de cavalerie. Les hommes qui n'étaient pas à l'exercice sortaient par groupes des chambrées. Les vitres des fenêtres rabattues échangeaient des éclairs. Et le cantinier mettait un baril de rhum en perce, afin de fêter dignement le triomphe des esclavagistes.

— Tu te souviens que nos marins se sont emparés, il y a quelque temps, d'une frégate de l'Union, dans le chantier naval de Norfolk, en Virginie ? continua le fils de Zorrilla.

— Oui. Le *Merrimac*.

— Exactement ! Et, depuis ce moment-là, nos services techniques ont travaillé sur cette frégate, dans le plus grand secret.

— Qu'en ont-ils fait ?

— Un vaisseau cuirassé, à flancs inclinés et éperon de fer. Les Nordistes ne se doutaient de rien, naturellement. Et, quand le *Merrimac* a attaqué, hier, la flotte des cinq grands vaisseaux de guerre en bois que l'Union abritait à Hampton Roads, l'effet de surprise a été foudroyant.

LES AVENTURES DE FERDINAND

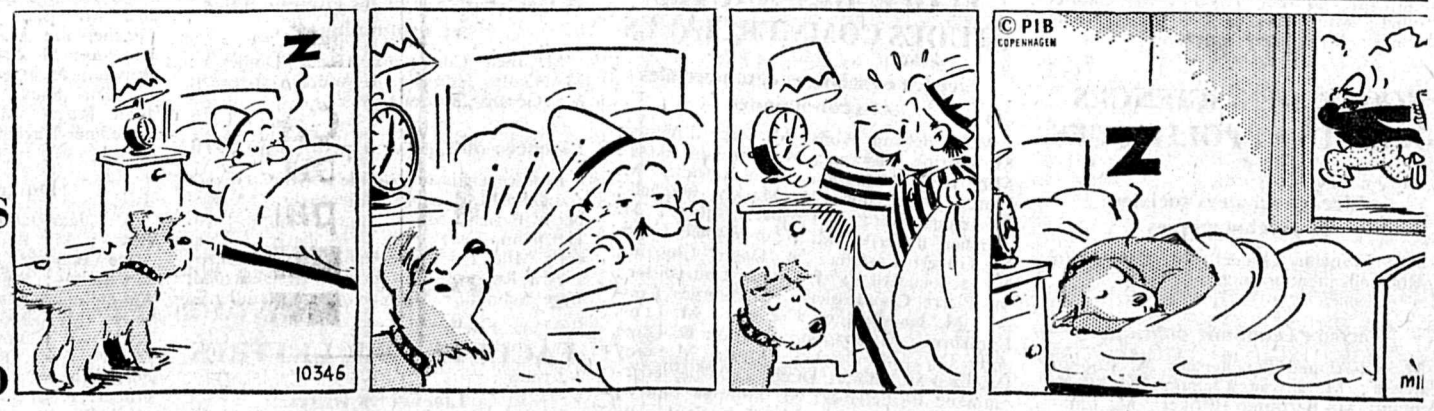

UNE NÉCESSITÉ VITALE POUR LA SUISSE:

L'encouragement au sport

Parmi les nombreuses raisons qui ont poussé le Conseil fédéral à proposer un nouvel article constitutionnel sur l'encouragement au sport, nous en retiendrons une qui nous semble devoir inciter les citoyens à voter oui le 27 septembre.

Lors du recrutement, les conscrits sont examinés par des médecins pour que l'on puisse savoir s'ils sont aptes au service militaire. Or, les résultats de ces examens deviennent alarmants. C'est ainsi qu'en 1967, sur 41 674 jeunes gens examinés, 5200 souffraient du dos, alors que ce dernier chiffre s'élevait à 1923 en 1962. On constate donc que le nombre de jeunes gens atteints dans leur santé a triplé en 5 ans. Un conscrit sur 8 souffre aujourd'hui de malformation dorsale. Pire encore, sur 6071 enfants d'une ville suisse qui entrent à l'école, le huitième souffre de lésions à la colonne vertébrale ; à la fin de la scolarité, leur nombre s'élevait au tiers des élèves examinés !

Cette situation est grave, et elle ne fait qu'empirer occasionnant des dommages économiques de quelque 200 millions de francs par année...

Il en va de même du nombre de personnes souffrant de troubles circulatoires. En 1920, 18 pour cent des décès étaient dus à ces maladies ; en 1965, ce chiffre atteignait déjà 42 pour cent. Ces maladies sont provoquées principalement par le manque de mouvement consécutif à la motorisation à outrance. Lorsque l'on songe que le nombre de véhicules à moteurs ne cesse de s'accroître, il faut s'attendre, si rien n'est entrepris, que le taux de mortalité dû aux troubles circulatoires prendra une ampleur encore beaucoup plus grande.

Même s'il est difficile de montrer en détail dans quelle mesure la pratique régulière du sport est profitable à la santé publique, il n'en reste pas moins certain que le manque de mouvement nuit à la santé. Aussi le sport doit-il, à l'avenir, jouer un rôle plus important.

Pour cela, il est nécessaire de donner à la Confédération les compétences plus étendues qu'elle demande. Ce n'est que par un encouragement permanent au sport, par un effort constant qu'il sera possible de remédier au redoutable mal que nous venons d'évoquer.

Championnat du monde : décision reportée

La commission sportive internationale a renvoyé au 25 octobre, soit après le Grad Prix du Mexique, qui terminera le Championnat du monde 1970 de formule 1, toute décision concernant l'attribution du titre de champion du monde.

La commission a voulu ainsi attendre l'issue des trois dernières épreuves — le Grand Prix du Canada (20 septembre), le Grand Prix des Etats-Unis (4 octobre) et le Grand Prix du Mexique (25 octobre). Les constructeurs et les pilotes avaient donné leur accord pour attribuer d'ores et déjà le titre mondial 1970 à Jochen Rindt, qui était en tête du classement avec 45 points.

A FOREST HILLS, QUATRE EX-VAINQUEURS DE L'ÉPREUVE ONT ÉTÉ ÉLIMINÉS

L'Américain Ralston contre son compatriote Richey et l'Australien Roche contre le Néo-Zélandais Fairlie, tels sont les deux quarts de finale qui sont sortis, à Forest Hills, des derniers huitièmes de finale des Championnats open des Etats-Unis.

La qualification de Ralston, vainqueur en cinq sets de l'Australien Laver, tenant du titre, fut la grande surprise d'une septième journée à laquelle assistèrent plus de 8000 spectateurs. Le Californien, en grande condition physique après avoir dirigé l'entraînement de l'équipe américaine de Coupe Davis, joua avec une application et une détermination constantes, prenant en défaut le gaucher Australien qui n'a ainsi pu conserver aucun des quatre titres de son «grand chelem» de l'an dernier.

Avec Ralston, leur entraîneur, les trois membres les plus importants de l'équipe détentrice de la Coupe Davis se sont hissés en quarts de finale. Ceux-ci réuniront, outre ces quatre Américains, trois Australiens et un Néo-Zélandais, Fairlie. En effet, Ashe et Smith s'étaient déjà qualifiés la veille pour affronter respectivement Newcombe et Rosewall et mardi, Richey s'est joint à eux après avoir battu le trop inconstant Espagnol Santana. Avec le Madrilène a ainsi disparu le quatrième ex-champion de Forest Hills de ces dernières années, en moins de 48 heures. Les trois Australiens Stolle, Emerson et Laver avaient connu auparavant le même sort.

LES RESULTATS :

Simple messieurs, huitièmes de finale : Richey (USA) bat Santana (Esp.) 2-6, 7-6, 7-5, 6-1 ; Fairlie (N.-Z.) bat Vasquez (Arg.) 6-4, 6-3, 6-1 ; Ralston (USA) bat Laver (Aus.) 7-6, 7-5, 5-7, 4-6, 6-3 ; Roche (Aus.) bat Gorman (USA) 6-3, 6-4, 3-6, 6-3.

Simple dames, quarts de finale : Virginia Wade (G.-B.) bat Françoise Durr (Fr.) 5-7, 6-4, 6-0 ; Rosemary Casals (USA) bat Kerry Melville (Aus.) 6-4, 4-6, 6-4.

Double messieurs, troisième tour : Barthes - Pilic (Fr. - You.) battent Shafei - Keldie (RAU -Aus.) 6-3, 6-7, 6-7, 6-1, 7-6 ; Gonzales - Connors (USA) battent Okker - Riessen (Holl. - USA) 7-6, 6-3, 4-6, 7-6. Quarts de finale : Barthes - Pilic (Fr. - You.) battent Passarell - Van Dillen (USA) 4-6, 6-3, 6-4, 7-6 ; Rosewall - Stolle (Aus.) battent Bowrey - Davidson (Aus.) 6-1, 6-3, 6-4.

Double dames, quarts de finale : Gail Chanfreau - Françoise Durr (Fr.) battent Peaches Bartkowicz - Darlène Hard (USA) 6-4, 3-6, 7-6 ; Margaret Court - Judy Dalton (Aus.) battent Stephanie Johnson - Chris Kemmer (USA) 6-0, 6-2.

HOCKEY SUR GLACE. — Le EV Landshut s'est qualifié pour le deuxième tour de la Coupe des Alpes en battant Cortina Doria par 6-3 (2-1, 2-0, 2-2). L'équipe allemande se qualifie sur le score total de 9-4. Ce ne sont pas moins de 50 minutes de pénalisations qui ont été sifflées contre les Italiens lors du match retour.

Le Tournoi du jubilé de l'ASF débute par une victoire suisse

La Suisse, la Norvège, le Danemark et la Hollande confronteront désormais leurs équipes nationales de juniors en des tournois annuels permettant aux joueurs des quatre pays de mesurer leurs progrès. Le premier de ces tournois, organisé dans notre pays à l'occasion du jubilé de l'ASF, a débuté à Yverdon par un très joli succès de notre « nationale » juniors, vainqueur de celle de la Norvège par 3 à 0. L'équipe suisse a fait plaisir par son excellent sens du football et par la façon dont elle disputa ce match. Les Norvégiens ne surent pas profiter d'une période durant laquelle l'équipe helvétique relâcha son effort (ce qui prouve qu'il faudra encore retoucher la forme physique de certains joueurs) sinon le résultat aurait été beaucoup plus serré.

LES EQUIPES ET LES BUTS :

Suisse : Engel (Ibach) puis Veillard à la 75e minute (Lausanne) ; Parietti (Porrentruy), Cuenoud (Lausanne), Conz (Porrentruy), Farquet (Sion) ; Marietan (Servette), Feuz (FC Soleure) ; Treier (FC Soleure), puis Duvillard à la 41e minute (Etoile Carouge), Mumenthaler (Granges), Jaquet (Neuchâtel Xamax), Castella (Servette).

Norvège : Johannessen ; Bakkavik, Wiig, Hammerseng, Osnes ; Melson, Navestad ; Aarrestad (Tordal à la 70e minute), Jonsdal (Granum à la 41e minute), Vibe, Borgan.

Arbitre : Desplands (Yverdon). **Marqueurs :** Cuenoud (32e minute), Mumenthaler (60e et 76e minutes).

Pendant ce temps à Olten, à la surprise générale, les jeunes footballeurs du Danemark battaient par un même 3-0 leurs adversaires hollandais, que l'on croyait plus redoutables, sur la base de quelques-uns de leurs derniers résultats.

Le tournoi se poursuit aujourd'hui jeudi par les matches Suisse - Danemark à Granges et Hollande - Norvège à Neuchâtel.

FOOTBALL. — L'Association suisse de football a conclu deux matches internationaux contre l'Autriche pour la sélection suisse amateur. Le premier aura lieu le 7 octobre en Suisse (le stade n'est pas encore connu) et le second le 31 octobre à Vienne, en lever de rideau du match de Championnat d'Europe Autriche-Italie.

FOOTBALL. — La première équipe qualifiée pour les seizièmes de finale de la Coupe des villes de foire est Twente Enschede. Devant 17 000 spectateurs, l'équipe hollandaise a gagné son match retour contre EK Athènes par 3-0 (2-0) et elle s'est ainsi qualifiée sur le score total de 4-0. Les buts ont été marqués par Pahlplatz (deux) et Van de Kerhoffs.

LES EXIGENCES DU « ROI »

Pour renouveler son contrat pour deux ans avec le FC Santos, Pelé a demandé un salaire et des avantages financiers équivalant à une somme de 43 000 francs par mois. Son club devra en plus payer les primes d'assurances sociales et les impôts. Le contrat actuel de Pelé arrive à échéance le 4 octobre. Il a annoncé que le nouveau contrat qu'il va signer serait le dernier et qu'il abandonnerait le sport actif après ces deux années.

Parmi les diverses demandes, Pelé exige que le club lui verse 13 000 francs pour chaque rencontre disputée à l'étranger et 2200 francs pour chaque match joué contre une grande équipe brésilienne. Il demande aussi la liquidation par le club d'une dette de 360 000 cruzeiros, soit 320 000 francs, qu'il doit à la Fédération brésilienne de football qui avait avancé l'argent pour rembourser un emprunt fait par Pelé auprès d'une banque. En dehors de ces revenus de footballeur professionnel, Pelé reçoit une somme au moins équivalente, sinon plus élevée, d'emplois divers et de représentations de marques : chaussures, vêtements, bicyclettes, produits alimentaires.

PLONGÉE SOUS-MARINE. — Le Français Jacques Heiyeur, 42 ans, a établi un nouveau record du monde de plongée sous-marine en atteignant la profondeur de 76 mètres sans appareil respiratoire. L'ancien record appartenait à l'Italien Anzio Majorrca avec 74 m. La plongée a eu lieu à 500 mètres au large de la place Dito, située à 112 km. au sud-ouest de Tokio. (Ap)

PAYS DE VAUD

Les nouveaux gradués de l'Université de Lausanne

Voici la liste des grades décernés à l'Université de Lausanne à la session d'été 1970, ainsi que celle de la session de printemps de l'Ecole des HEC.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

M. François Berger ; Mlle Yolande Boinnard ; M. Daniel Glardon.

FACULTÉ DE DROIT

Grades décernés au cours du semestre d'été 1970 et après la session d'examens de juillet 1970.

Licence et doctorat en droit (avec thèse)

M. Georges Blum ; M. Jean-Claude de Haller ; M. Michel Sieveking.

Doctorat en droit (avec thèse)

M. Ali L. Karaosmanoglu.

Licence en droit (avec thèse)

M. Philippe Chaulmontet ; M. Jean-Blaise Paschoud.

Licence en droit (sans thèse)

Mme Veska Aymon-Olsommer ; M. Jean-Claude Burnand ; M. Jorj Ferit Cardon ; M. André Cuendet ; M. Mustapha Dekhili ; ; M. François Dessemontet ; M. Maurice Dormond ; M. Pierre Ferrari ; M. Irmo Gropetti ; M. Max Mabillard ; Mme Marie-Claire Mayor-Paschoud ; M. Philippe Ramelet ; M. Jacques Rochat ; Mlle Nicole Schertenleib ; M. Jean-Jacques Schilt ; M. Laurent Trivelli ; M. Gabriel Troillet ; Mme Elysabeth von der Weid-Blachais ; Mlle Mary Zwahlen.

ECOLE DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

Licence sciences sociales et psychologiques

Mlle Francine Liaudet ; M. Paul-André Rousseil, mention bien.

Licence économie politique

M. Sid-Ahmed Benchenaa ; M. Roberto Canessa ; M. Fouad Chano ; M. Michel Dentan ; M. Bertrand Hilfiker ; M. Linh-Quang Hung ; Mlle Lila Malaspina ; M. André Mercier ; M. Régis André Monnier ; M. Ljubo Mrdjenovich ; M. Albert Nacamuli ; M. Louis Nègre ; M. Nathan Nornberg ; M. Napoleon Pineda ; M. Giovanni Schlaepfer ; M. Alexandre Stärker ; M. Vassili Vassiacosta ; M. Martin Widmer.

Licence sciences politiques

Mlle Maria Alicacos ; Mlle Marie-Christine Berset ; M. Jean-Marc Blanc ; M. Manfred Blees ; M. Denis Bouvier ; Mlle Sophie Bovay ; M. Alexandre Capparis ; Mlle Martine Chevalley ; M. Lucas Contomanolis ; Mlle Catherine Contomichalos ; M. Jean-Pierre Dapples ; Mlle Catherine Krieg, mention bien ; M. Leon Mincio ; M. Jean-Claude Rey ; M. Siyavoche Siassi ; M. Jean-Claude Studer ; M. Hermann Werdenberg, mention bien.

Licence sociologie

Mlle Isabelle de Bony ; Mlle Nicole Chollet ; Mlle Kathleen Hari ; M. Yves Michaud, mention bien ; Mlle Françoise Ruedin ; M. Antoine Weber ; M. Volkmar Ziegler.

Doctorat ès sciences politiques

Mlle Yvette Jaggi ; M. Ismet Cheriff Vanly ; M. Georges Assima.

Certificat pédagogique

Mlle Isabelle Lorenz ; Mme Clotilde Piguet.

ECOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Licence ès sciences commerciales et économiques

M. Abdelkrim Abib ; M. Serge d'Alexis ; M. Patrick Altwegg ; M. Abraham Assa ; Mme Marie-Christine Belet-Lardot ; M. Marco Bernasconi ; M. Markus Binggeli ; M. Dung Bui ; M. Albert Burdet ; M. Michel Bushell ; M. Jean-Michel Cand ; M. Gilbert Castella ; M. Daniel Charrin ; M. Jacques Colin ; M. Claude Courvoisier ; M. Pierre Courvoisier ; M. Georges Coutaz ; M. Jean-Jacques Cretegny ; M. Louis Demaurex ; M. Joaquim Direito ; D. Dung Anh Do ; M. Michel Dotta ; M. Guy Drouin ; M. Gilbert Duchoud ; M. Abderrahmane El Belghiti ; M. Philippe Equey ; M. Michel Fiaux ; M. Jean-Paul Fumeaux ; M. Georges Gailloud ; M. Pierre Ganière ; M. Manfred Gilli ; M. Dominique Gillot ; Mme Marguerite Gillot-Jouve ; M. Marcelin Goumand ; M. Pierre-André Goumaz ; M. Jean-Claude Guenat ; M. Jean-Pierre Guenot ; M. Pierre-Yves Hermans ; Mlle Edith Hirzel ; M. Blaise-Paul Hofer ; M. Michael Horst ; M. Pierre Hubert ; Mlle Thi Cuc Xuan Huynh ; Mlle Thi Trung Luong Huynh ; M. Gilbert Latour ; M. Jean Laugeri ; M. Hubert Luns ; M. Hubert Margnat ; M. Rodolphe Marti ; M. Jean-Marc Menétrey ; M. Darcy Meyer ; M. Gustave Millasson ; M. Michel Mouquin ; M. Dominguo Simonpietri Murzi ; Mlle Ai Dung Nguyen ; M. Kiem Than Nguyen ; M. Kim Huy Nguyen ; M. Quang Thong Nguyen ; Mlle Thi Thanh Truyen Nguyen ; Mlle Tuyet Nga Nguyen ; Mlle Andrée Nidecker ; M. Jacques Pasche ; M. Pierre Pennone ; M. Francis-Luc Perret ; M. Adolf Peterson ; Mlle Diem Huyen Pham ; Mlle Kim Thoa Pham ; M. Nam Kim Pham ; M. Alain Pilloud ; M. Pierre-André Poletti ; M. François Porcheray ; M. Patrick Posso ; M. Pierre-Paul Praplan ; M. Jean Py ; M. Roland Rapaz ; M. Philip Richard ; M. François Ries ; M. Jean-Pierre Rodieux ; M. Serge Roth ; M. René Rudischhauser ; M. Gilbert Salamin ; M. Peter Alexander Schreve ; M. Max Schwank ; M. Patrick Sebright ; M. Victor Shingiro ; M. Yves Spœrry ; M. Alfred Stettler ; M. Joan Erik Sturdza ; M. Hans Thustrup ; M. Roger Verdan ; M. Gilbert Veuthey ; M. Erik Van der Vorm ; M. Alain-Maurice Weintraub.

Licence ès sciences commerciales et actuarielles

M. Gérald Crausaz ; M. Sadek El Khatib ; M. Souleïman El Zein.

Doctorat ès sciences commerciales et économiques

M. Beat Curti ; M. Georg Domeyer ; M. Nicolas Jéquier ; M. André Margairaz ; M. Gérard Modoux.

Licences obtenues au printemps 1970

M. René-Pierre Antille ; Mlle Olivera Azucki ; M. Jacques Ballenegger ; M. Roberto Berna ; M. Philippe Chappuis ; M. Hermann Erne ; M. Jean-Pierre Gorgerat ; Mlle Thi Hong-Oanh Le ; M. Jean-Pierre Rappo ; M. Christian Reichle ; M. Uwe Schmidt ; M. Van Tham Truong.

FACULTÉ DES LETTRES

Licence ès lettres (diplôme d'Etat)

M. Philippe Bridel ; Mme Lise Campiche-Bron ; Mlle Sylvane Cerottini ; M. Denis Fachard ; M. Armand Francillon ; Mme Marie-Christine Helfer-Stucky ; M. Philippe Janin ; Mlle Mariette Pache ; Mlle Marie-France Post ; Mme Geneviève Schwartz-Schneider.

Licence ès lettres (règlement de 1969)

M. André Eberhard.

Licence ès lettres (diplôme d'Université)

M. Jean-Pierre Aubert ; Mlle Elena Ceppi, mention bien ; M. Jean-Daniel Coudray ; Mlle Ursula Grigis ; M. François Jolidon ; Mme Birgit Loth-Schmitt, mention bien ; M. Francis Luisier ; Mlle Ivonne Manfrini ; M. Maurizio Miglioli ; Mme Nicole de Perrot-Burli, mention bien ; M. Georges Winnington ; Mme José Zenger-Carasso ; M. Gianpaolo Aragno.

Doctorat ès lettres

M. Emile Biollay, mention très honorable ; M. Laurent Bridel, mention honorable.

FACULTÉ DE MÉDECINE

Diplôme de médecin spécialiste

M. Hamid Achtari, en gynécologie et obstétrique ; M. Jorge Landeiro, en ophtalmologie ; M. Rigoberto Lopez-Lagos, en urologie ; M. Hubert N'Koulou, en pédiatrie ; M. Mino Rebagliati, en anesthésiologie.

Diplôme de médecin

M. Philippe Biyogue ; M. Thierno Diallo ; M. Earl Estep ; Mme Jacqueline Ginchereau ; M. David James ; M. Risto Karosto ; M .Mustapha Maherzi ; M. Ian Pravda ; M. Octavio Ribeiro da Cunha ; M. Carl Sacks ; M. Yoram Spivak ; M. Juan Troya ; M. Duc Vuong-Minh ; M. Azzedine Hazem ; M. William Suleiman.

Docteur en médecine

M. Jean-Jacques Dufresne ; M. Luc Besso ; M. René Bussien ; Mme Geneviève Isler-de-Gunten ; Mlle Dominique Desgouttes ; Mme Gabrielle Rosselet ; M. Raymond Sangra ; M. Jean-Marie Matthieu ; M. Gilbert Villard ; M. Marc Zindel ; Mlle Geneviève Grenier ; M. Etienne Gloor ; Mme Odile Cornu-Notz ; M. Vincent Barrelet ; M. Bernard Glardon ; M. Gilbert Assal ; M. Michel Rigo ; M. Bernard Rossier ; M. Jean-Pierre Zellweger ; M. Hamid Achtari ; M. Sandro Realini ; M. Jean-Claude Huguenin ; M. Pierre de Grandi ; M. Jean-Joseph Amacker.

FACULTÉ DES SCIENCES

Licence ès sciences mathématiques (diplôme d'Etat)

M. François Bersier ; Mlle Monique Jaccottet ; M. Jean-Michel Kern ; M. Philippe Lavanchy ; M. Sliman Raho.

Licence ès sciences naturelles d'Etat

M. Jacques Decombaz ; M. Pierric Favrod ; M. Jean-Daniel Miauton ; M. Pierre Pury ; Mme Claire-Lise Russ-Villard ; Mlle Christiane Yerli.

Licence ès sciences mention sciences naturelles

M. Akos Baranyai ; M. Massaad Massaad.

Diplôme de biologiste

Mlle Liliane Vœgele.

Diplôme de physicien

M. Bernard Knecht ; M. Raymond Blanc ; M. Jacques Cordey ; M. Michel Genoux ; M. Michel Veuve.

Doctorat ès sciences

M. Michel Aubert ; M. Pierre Wursch ; M. Jérôme Perreten ; Mme Ariane Zellweger-Landry ; Mlle Mary Arguelles-Sala ; M. Michel Bauchau ; M. Jean-Pierre Carrard ; Mme Jacqueline Feuz-Vuille ; M. Frédéric Gnägi ; Mlle Rose-Marie Hofer ; M. David Knopf ; M. Henri Masson, avec les félicitations du jury ; M. Trinh Vu Duc.

ECOLE DE PHARMACIE

M. Alain Mack ; M. Bernard Testa.

INVASION DE NOCTUELLES EN SUISSE

Une invasion de noctuelles — chenilles grises de quelques centimètres qui dévorent les parties aériennes des plantes durant la nuit — a été notée cet été dans toute l'Europe et notamment en Suisse. Des dégâts considérables ont été causés dans les cultures vaudoises, par exemple. Plusieurs cultivateurs ont été dépassés par la soudaineté du fléau. Les maraîchers doivent s'attendre maintenant à une attaque de deuxième génération.

UN TROISIÈME AVION CAPTURÉ PAR LES FEDDAYIN

Angoisse pour quelque 300 otages dont le sort se décide aujourd'hui

BERNE: DES DÉCISIONS DU CONSEIL FÉDÉRAL

LONDRES, 10 septembre (ATS-Reuter). — La journée de mercredi a vu le détournement d'un troisième avion — un « VC-10 » de la BOAC — sur « l'aéroport de la révolution » des commandos palestiniens, situé à 70 km. d'Amman, ainsi que de violents combats entre les guérilleros et l'armée dans la capitale jordanienne.

A bord de l'avion détourné : 116 personnes, dont 45 ressortissants britanniques. Les pirates de l'air sont intervenus en plein ciel entre Bahrein et Beyrouth. Les nouveaux captifs vont rejoindre les 188 autres répartis dans deux appareils — l'un de la Swissair et l'autre de la « Transworld » — posés depuis dimanche sur le sable dudit « aéroport de la révolution ».

Au Conseil de sécurité : ON ERGOTE SUR DES MOTS...

NEW YORK, 10 septembre (ATS-Reuter). — Le Conseil de sécurité de l'ONU a retardé son débat d'urgence sur la piraterie aérienne, les délégués n'étant pas encore parvenus à un accord sur le texte de leur résolution réclamant la libération immédiate de tous les passagers des trois appareils retenus en Jordanie.

ATTAQUE ISRAÉLIENNE IMMINENTE ?

BAGDAD, 10 septembre (ATS-AFP). — Des concentrations de troupes sionistes sont signalées sur la rive occidentale du Jourdain (occupée par Israël), annonce un communiqué du Comité central de la résistance palestinienne diffusé par Radio-Bagdad.

« Une attaque israélienne contre la rive orientale (Jordanie) est attendue à tout moment », précise le communiqué.

Le délai d'ultimatum a-t-il un caractère impératif ?

BERNE. — Dans une conférence de presse de trois quarts d'heure sous la présidence du conseiller fédéral Ludwig von Moos, on a annoncé que le chef du Département politique fédéral, le conseiller fédéral Pierre Graber, avait demandé hier à tous les chefs des missions diplomatiques arabes à Berne de le rencontrer, afin de les prier instamment de demander à leurs gouvernements de faire tout leur possible afin de résoudre la tension qui existe actuellement et de soutenir les efforts du CICR selon leurs moyens.

Le chef du Département de justice et police, le conseiller fédéral von Moos, a déclaré au cours de la conférence de presse qu'il existait certains points de repère permettant d'affirmer que les négociations avec les membres de commandos palestiniens pourraient être poursuivies après l'échéance de l'ultimatum (aujourd'hui, à 3 heures), si une solution n'était pas trouvée à ce moment-là et qu'il ne se produirait rien d'irrévocable. Le délai d'ultimatum ne semble plus être impératif puisqu'il a été possible de discuter de sa prolongation.

Les délégués du CICR, qui ont obtenu de discuter de cette prolongation, doivent cependant en premier lieu se préoccuper de la sécurité de plus de 150 personnes et des membres de l'équipage des avions détournés.

Amman sans lumière

BEYROUTH, 10 septembre (AFP). — La capitale jordanienne est plongée, depuis la tombée de la nuit, dans l'obscurité la plus totale, le courant électrique ayant été coupé,

Fausse alerte au détournement d'un «Boeing 707» à Londres

LONDRES, 10 septembre. — (ATS-Reuter). — Le nombre de passagers à bord d'un « Boeing 707 » de la « United Arab Airlines » en partance pour Le Caire était différent du chiffre inscrit sur la feuille d'embarquement. Cela a conduit à l'alerte au détournement et à la bombe à l'aéroport de Londres hier.

L'avion devait faire escale à Zurich et à Rome avant d'arriver au Caire. Le temps de contrôler le nombre des passagers et d'ajourner momentanément le vol, des rumeurs ont circulé au sujet d'une menace de détournement de l'appareil.

Le Conseil fédéral répond à des critiques

Au cours de la conférence de presse qui s'est tenue au Palais fédéral, hier, vers 19 h. 30, le conseiller fédéral P. Graber a principalement répondu aux critiques dont le Conseil fédéral a fait l'objet après la décision qu'il a prise de céder au chantage du FPLP.

Le chef du Département politique fédéral a souligné que cette décision avait été mûrement réfléchie et qu'elle avait été prise à l'unanimité du gouvernement fédéral et en accord avec le Conseil d'Etat zurichois. Il a demandé que le public fasse preuve de compréhension face au silence qui est observé actuellement et qui est nécessaire au bon déroulement des négociations en cours.

Par ailleurs, des représentants des pays arabes devaient être reçus au Palais fédéral dans le courant de la soirée.

L'ambassadeur suisse, M. Dubois, de retour à Beyrouth, s'est rendu mardi après-midi déjà à Amman, afin de prendre contact avec le gouvernement jordanien et la Ligue arabe.

A la fin de la conférence de presse, le conseiller fédéral von Moos a exprimé sa gratitude au CICR et à tous les organismes de surveillance et a assuré les passagers et les membres de l'équipage de l'avion « Swissair » — « Nidwald » — de la solidarité du gouvernement suisse.

Les décès à Lausanne

M. Truscello-Baudin Francesco, 83 ans Cheneau-de-Bourg 6. — Le 11, à 8 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

Mme Ghio-Camphausen Wilhelmine, 83 ans, av. Solange 2. — Le 11, à 9 h. 45, à la chapelle du crématoire de Montoie.

Les décès dans le canton

M. Jean Meyer, 77 ans, à La Sarraz. — Culte le 10, à 13 h. 45.

Mme Marguerite Kraft-Monney 56 ans, à Chevroux — Culte le 10, à 13 h 30.

Mme Jeanie Künzer, 76 ans, à Chardonne. — Culte le 10, à 10 heures.

AVEC DES ÉQUIPES MÉDICALES À LEUR BORD

6 avions géants américains sont prêts, en Turquie, à porter secours aux otages

WASHINGTON, 10 septembre. — (ATS-Reuter). — Six avions de type « C-130 » ont quitté différentes bases européennes pour se rendre à Incirkik, en Turquie, avec des équipes médicales à leur bord. Ils s'y tiendront prêts à évacuer éventuellement les blessés qui se trouvent parmi les passagers des avions immobilisés dans le désert de Jordanie, a annoncé hier M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison-Blanche.

Philippe JACOTTET a reçu hier le Prix de la ville de Lausanne

En présence de M. le conseiller d'Etat, Pierre Schumacher, chef du Département de l'intérieur, M. le syndic Georges-André Chevallaz a remis à Philippe Jaccottet, le Prix de la Ville de Lausanne, d'un montant de 20 000 francs pour l'ensemble de son œuvre écrite.

M. Chevallaz a rappelé dans son discours, que le Prix de Lausanne, institué par décision du Conseil communal du 25 avril 1964, constitue moins un honneur académique qu'un signe de reconnaissance, d'estime profonde et d'affection, à des personnalités qui se sont particulièrement distinguées par leur activité en général ou des travaux spéciaux dans le domaine de la littérature, des beaux-arts, de la musique et des sciences techniques ou morales. Ont reçu le prix avant Philippe Jaccottet — par ailleurs collaborateur régulier de notre quotidien — Edmond Gilliard et Gustave Roud Et c'est par comparaison avec les œuvres d'autres écrivains vaudois célèbres. Gilliard Roud Ramuz, que M. Chevallaz a tenté d'esquisser la place prise par l'œuvre de Jaccottet dans la littérature romande.

Philippe Jaccottet, qui a quitté Lausanne depuis quelque 25 ans pour s'établir à Paris, a remercié le syndic de Lausanne en racontant quelques souvenirs de son enfance lausannoise, souvenirs rattachés souvent au nom de certains lieux, tels la Maladière, la Chocolatière, la Buanderie, la Solitude, proches réminiscences de pays lointains alors inconnus pour lui, de par leur gravité, leur mystère, leur pouvoir de fascination. C'est d'une voix profonde et quelque peu émue que Jaccottet a su faire découvrir à l'auditoire une promenade dans cette ville qui devenait nouvelle même pour les plus anciens Lausannois.

Parmi les invités, on remarqua de nombreux membres de la famille de Philippe Jaccottet, plusieurs conseillers communaux, MM. Deppen et Bussey, municipaux, ainsi que M Romain Berberat, président du conseil communal.

mam.

NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DE L'ACTION DU CICR

Pour l'acheminement sans retard d'un millier de repas à ZERKA

GENÈVE. — La délégation du Comité international de la Croix-Rouge à Amman a confirmé dans la soirée de mercredi l'atterrissage du VC-10 de la BOAC, près du DC-8 Swissair et du Boeing 707 TWA, à Zerka. Il y a environ 150 personnes à bord, dont quelque 25 enfants sans parents, annonce un communiqué du CICR

Par ailleurs, poursuit le communiqué, le CICR doit assurer sans retard l'acheminement sur les lieux de plus d'un millier de repas comprenant particulièrement des céréales, des légumes, des pâtes alimentaires ainsi que des fruits. De plus, il existe également un important besoin en lait et en nourriture pour bébés. La délégation du CICR à Beyrouth est chargée d'assurer la fourniture de ces rations

suisse

Des vandales incendient UNE SCULPTURE valant 10 000 francs

GENÈVE. — Des vandales ont mis le feu à une sculpture en polyester, appelée « Figure », réalisée par un artiste genevois, Arnold Goldschmid, qui était placée à la promenade de l'Observatoire, en face du Grand Musée d'art et d'histoire de Genève. Il s'agit d'une œuvre de 3 m. 60 de long sur 2 mètres de haut, qui a entièrement brûlé. Sa valeur : environ 10 000 francs. Le Fonds de décoration de la Ville de Genève s'apprêtait à l'acheter pour la placer dans le quartier de la Jonction.

Un professeur de l'Université de Berne se tue à cheval près d'Avenches

AVENCHES. — **Mardi, peu avant midi, le professeur Hans Kuske, docteur en médecine et chef du service de dermatologie de l'Université de Berne, faisait de l'équitation en compagnie de son fils au bord de la Broye, près de Salavaux, quand il tomba soudain de cheval et resta inanimé sur le sol. Appelé d'urgence, un médecin de la région ne put que constater le décès du cavalier. Le corps a été ramené à Berne, où une autopsie devra déterminer la cause exacte — accidentelle ou naturelle — de la mort du professeur Kuske, qui était âgé de 64 ans.**

Macabre découverte au Cervin

ZERMATT. — Dans la journée d'hier, des guides valaisans ont découvert, à plus de 3000 mètres d'altitude, des restes humains dans le massif du Cervin. Il ne peut s'agir que d'alpinistes tombés lors d'une ascension remontant à plusieurs années déjà. Aucune identification n'a été possible jusqu'à présent.

la Voile d'Or

BAR-STEREO LA SIRENE
DANSE TOUS LES SOIRS
DES 21 HEURES

★

Animation disc-jockey
tous les derniers succès
du monde entier

★

Parking à la porte
Vidy, tél. 27 80 11

22 006 575

chronique internationale

Quand sonne le glas

Après la dénonciation par les feddayin du cessez-le-feu intervenu mardi en Jordanie, l'ultime espoir pour le roi Hussein de sauver son régime s'estompe visiblement. Le souverain est placé aujourd'hui devant une situation inextricable. Cette très faible lueur d'espoir ayant disparu, on voit mal, dans le contexte actuel, comment le monarque pourrait redresser la barre.

Hier encore, une fusillade a éclaté aux premières heures de la matinée dans les quartiers des ambassades de la capitale. Si cette dégradation se poursuit, le chaos le plus total va tôt ou tard envahir complètement le pays. Décidément, le roi Hussein s'avère être un tout petit roi, non seulement par la taille, mais par sa volonté de remettre sur pied un régime qui va inexorablement vers la faillite complète. Lui-même et les personnalités qui l'entourent baissent les bras devant des commandos révolutionnaires qui ne demandent qu'à semer l'ivraie.

En fait, la crise était sous-jacente depuis un certain temps déjà. Elle a empiré de façon incroyable depuis qu'Amman a adopté la même attitude que celle du Caire. Il n'en fallait pas davantage pour que les feddayin, qui se sentent frustrés par l'adoption du plan Rogers par une partie du monde arabe, commettent les pires infamies. A la lecture des communiqués qui tombent sur nos télex, les observateurs se rendent compte que les dirigeants jordaniens ne contrôlent plus leurs troupes. Même la garde du roi, composée en grande partie de bédouins, toujours restés fidèles commence à donner des signes d'affolement. L'heure est grave et ressemble fort à « l'hallali » du cabinet. Peut-être verra-t-on un nouveau Canossa au Proche-Orient. Tous les indices qui nous parviennent indiquent que les jours du Gouvernement mis en place par le monarque sont désormais comptés.

Dans un tel contexte, il faut désormais s'attendre à tout. Au vu de la faiblesse, voire de l'inexistence de l'ordre, les Palestiniens ont le beau jeu. Si l'on peut dire ! Ce sont eux qui, désormais font la loi et règnent en maîtres et seigneurs dans un Etat pourri

Décidément, l'atmosphère est chargée de noirs nuages. Des nuages qui annoncent probablement l'avènement d'une « république dure » Et dans ce domaine, les exemples ne manquent pas Les feddayin ont actuellement trop d'emprise pour qu'Amman puisse relever le gant. Le glas sonne. La baraka est bien terminée !

Marc SOUTTER

FOOTBALL

FEYENOORD BAT ESTUDIANTES LA PLATA SUR LE SCORE DE 1-0
ALLEMAGNE OCCIDENTALE HONGRIE 3-1 (2-1)

EN VUE DE LA CONVENTION DE RIDDES

A vous les Jeunes radicaux valaisans

Il y aura tantôt un an, dans un esprit de compréhension et de solidarité, la JRV apportait un correctif à son programme d'activité 1970. A la demande des aînés, elle se déclara prête à abandonner pour une fois son congrès annuel au profit d'une grande journée du Parti radical-démocratique valaisan.

Ce sera la convention de Riddes qui déploirea ses fastes ce dimanche 13 septembre. Convention... Qu'est-ce à dire ? Terme pompeusement moderne pour les uns. Mot parfaitement insignifiant pour les autres.

Et pourtant, prise au sens politique, cette appellation se justifie pleinement ; une convention est une manifestation d'envergure destinée à la redéfinition des grandes lignes politiques d'un parti. Et c'est ce que nous verrons ou plutôt entendrons dimanche, de la bouche de nos autorités bien valaisannes, mais aussi, fait nouveau, de personnalités venues de l'extérieur. C'est ainsi que MM. Henri Schmitt, conseiler d'Etat genevois, conseiller national, président du Parti radical suisse, et Georges-André Chevallaz, conseiller national, syndic de Lausanne, pour ne citer qu'eux, nous honorerons de leur présence et captiveront notre attention.

Une convention... Est-ce à dire que, dimanche, la politique primera pardessus tout ? Oui et non. Tant il est vrai que le côté musical et distravant ne sera pas complètement relégué. Bien au contraire, puisque l'on a prévu la participation de toutes les fanfares de la Fédération radicale.

Mais prise au sens commun, une convention équivaut à une entente, un accord. Et, dans le cas présent, cet accord lie les jeunes aux aînés, dans la sauvegarde du parti, dans l'idéal de sa doctrine.

Comme vous le voyez, chers amis, la collaboration de chacun s'avère indispensable. Ces quelques lignes ont cherché à vous convaincre de l'utilité, que disions-nous, de la nécessité de votre participation à la manifestation de dimanche. Congrès JRV — Convention PRDV, peu importe ! Ces heures grandioses ressortissent au parti comme à sa jeunesse.

Aussi, nous vous espérons nombreux, bannières au vent, groupés au sein de vos sections respectives.

JEUNESSE RADICALE VALAISANNE,
Le comité.

LE CITOYEN DANS L'ACTION POLITIQUE

(Suite de la première page)

l'ordre, la justice et le bien commun, contre les revendications particulières.

A regarder la situation actuelle dans le monde, on peut se demander, si besoin en est, dans quelle catégorie semble vouloir pencher les responsables des destinées de notre planète. Ce n'est pas sans quelques appréhensions que l'on en vient — assez souvent d'ailleurs — à se demander à quoi peut servir l'action politique.

La consolation — pour nous — est de savoir nos dirigeants fermes, décidés, écoutant les aspirations du peuple qu'ils gouvernent, et s'efforçant à créer dans notre société, non seulement la suppression des conflits, mais aussi un développement de la solidarité.

L'activité réjouissante du citoyen, sa conscience d'appartenir à un Etat libéral et l'accomplissement des devoirs que cette forme d'Etat réclame est une garantie d'une gestion équilibrée et accomplie dans l'intérêt général.

En guise de conclusion, j'aimerais poser la question de savoir qui a conduit à la situation que nous décrit Herbert Marcuse dans son « Homme unidimensionnel », le magistrat ou le citoyen ? Ou encore le magistrat que le citoyen a abandonné ?

« Est-ce que la menace d'une catastrophe atomique qui anéantirait la race humaine n'est pas susceptible de préserver les forces mêmes qui font durer ce danger ? En s'efforçant de prévenir une telle catastrophe on fait passer au second plan l'examen de ses causes virtuelles dans la société industrielle contemporaine. Ces causes ne sont pas déterminées par le public, parce que la menace extérieure est trop manifeste. Egalement manifeste est le besoin d'être prêt, de vivre au bord du gouffre, de défier le danger. Nous acceptons que le gaspillage atteigne à la perfection ; nous nous résignons à produire pacifiquement des moyens de destructions et à être préparés à une défense qui pervertirait les défenseurs et ce qu'ils défendent. »

Roger MOUTHE

ARDON

† M. Charlot SAUTHIER

Une foule nombreuse et recueillie est venue lundi dernier, rendre hommage et accompagner à sa dernière demeure notre parent et ami Charlot Sauthier.

Ce grand terrien amoureux de la nature s'en est allé dans la 67e année de son âge, entouré de l'affection de toute sa famille.

Atteint dans sa santé depuis quelques mois, il n'a pu résister malgré sa robuste constitution à la maladie qui devait l'emporter.

Il était né en 1903 à Magnot-Vétroz de parents modestes qui lui avaient inculqué l'amour du travail et le sens du devoir. Travailleur acharné, et infatigable, il s'était, en compagnie de son épouse, acquis une situation indépendante, et au moment où il recueillait le fruit de ses efforts, il a dû partir, laissant dans la désolation toute sa famille qu'il chérissait.

Après avoir travaillé en son temps dans l'hôtellerie, il se fit agriculteur où, grâce à son courage et sa ténacité, il fit de son domaine un modèle du genre.

C'était un homme de bien, sensible au malheur des autres, toujours prêt à rendre service à son prochain.

Nous sommes attristés de penser que nous ne reverrons plus cette noble figure, que nous avons particulièrement aimée.

Nous prions toute sa famille dans la peine de recevoir ici l'hommage de nos sentiments émus.

LEYTRON

Mort subite de l'abbé Fardel

Unanimement connu et estimé à Riddes et à Leytron où il exerça successivement son ministère, M. l'abbé Fardel est décédé subitement à l'âge de 64 ans. A la suite d'un accident, sa santé était devenue défaillante et il avait dû abandonner son poste de curé de Leytron, l'an dernier.

Silhouette typique, grand supporter des sports, particulièrement du football, il s'était acquis une grande popularité auprès de la population.

GRAIN DE POIVRE...

Les chasseurs se préparent à passer quelques heures merveilleuses dans la nature, mais toutes ne seront pas couronnées du succès espéré, ceci en raison du fait qu'il n'y a pas assez de gibier pour tout le monde.

C'est un peu la raison pour laquelle on tire à boulets rouges sur d'autres victimes que celles prévues par l'arrêté sur la chasse. Malheureusement, il ne faut pas tenir de statistiques pour ce genre d'opération, ou plutôt heureusement, car un carnet entier ne suffirait pas à les consigner toutes.

De Gletsch au Léman

► *EGGERBERG*

La Fanfare d'Eggerberg a inauguré dimanche ses nouveaux instruments.

► *SIERRE*

L'Union du personnel de la ville de Sierre a organisé dimanche sa traditionnelle sortie.

Le chanteur Henri Dès se produira samedi soir dans le cadre des festivités marquant le 125e anniversaire de la fanfare l'« Avenir » de Chalais.

► *SION*

A Sion est décédé à l'âge de 73 ans, M. Alfred Widmann, marchand de meubles.

L'Office central communique : La cueillette des poires williams doit être terminée le plus tôt possible. Samedi 12 septembre est le dernier jour ou cette cueillette est autorisée.

► *FULLY*

Le défilé de mode de la maison Maret-Visentini a remporté un grand succès.

► *MARTIGNY*

Une voiture italienne circulait sur la route de Martigny en direction de Saint-Maurice. A la suite d'un léger freinage, le véhicule pivota sur lui-même, partit sur la gauche et heurta une borde. Au moment du choc, les passagers, M. Fritz Studer et son épouse Nicole ont été légèrement blessés et conduits à l'hôpital de Saint-Ame à Saint-Maurice.

Deux jeunes bagnards, Guy Allamand, de Brusson et Maurice Perraudin, du Châble ont réussi l'ascension intégrale de la face nord-ouest de la Ruinette dans le val de Bagnes.

► *VIONNAZ-TORGON*

L'Association valaisanne des samaritains informe toutes les sections du Valais qu'elle organise sa journée cantonale le dimanche 27 septembre dans le magnifique paysage de Torgon.

► *BOUVERET*

Dimanche s'est déroulée à l'Institut des sourds-muets, la journée des malades.

CHAMPÉRY

† Théophile CHAPELAY

Bien qu'averti de la sombre menace que faisait peser sur lui une atteinte qui ne pardonne jamais, nous restons stupéfaits de la rapidité avec laquelle nous quitte Théophile Chapelay.

A peine parvenu au seuil d'une retraite combien méritée, retraite dont il s'était fixé la date à l'âge officiel de 65 ans, s'imposant jusqu'au bout la discipline rigoureuse qui fut sienne sa vie durant, il perd pied, laissant dans la douleur une épouse et des enfants éplorés.

Champéry perd un citoyen sans reproche, un pilier unique en son genre. Passionné de son métier, d'une exceptionnelle probité professionnelle il a eu le mérite et le bonheur de mettre sur pied un très important négoce de boucherie qui lui fait honneur. C'est un modèle en tous points. Aussi sa joie était grande de transmettre les rênes à son fils Laurent qui sera digne de la succession.

Théo, tes innombrables amis sont dans la peine. Ta forte personnalité nous manquera et tes bons mots ne retentiront plus sur le seuil de ton magasin déclenchant toujours une jovialité répartie.

Tes camarades de l'Echo de la Montagne sauront rendre un hommage mérité à l'inoubliable contrebasse qui portait fièrement ses médailles cantonales et fédérales.

Tu resteras pour tes concitoyens un modèle précieux. Que ta famille dans le deuil nous permette de partager sa profonde douleur.

Tes amis.

SION

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS des jeunes Chambres économiques

Congrès national (Montana, 11, 12 et 13 septembre), activités générales, centre valaisan de perfectionnement des cadres, séminaires et colloques, ont préoccupé les délégués de la Fédération des Jeunes Chambres valaisannes réunis en assemblée générale à Sion. Outre le président de la Fédération, M. Bernard Lonfat, on notait la présence du président du centre de perfectionnement des cadres, M. Jacques Bérard, ainsi que des membres des sections de Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Brigue (Montana-Crans était absent).

Les manifestations qui caractérisent l'année 1970-1971 permettront aux « jaycistes » valaisans d'étendre le champ de leurs activités en un domaine où la formation de l'individu se révèle cruciale.

Nous nous en ferons l'écho en temps voulu.

Les décès dans le canton

OBEREMS : 10 heures,
Mme Magdalena Brégy-Zeiter.

NIEDERGESTELN : 10 heures,
Mlle Magdalena Imboden.

CHAMPÉRY : 10 heures,
M. Théophile Chapelay.

MARTIGNY : 10 heures,
M. Marcel Duroux.

Madame et Monsieur Joseph Bourgeois-Pellaud, à Bovernier, leurs enfants et petits-enfants, à Bovernier, Martigny et Lausanne ;

Monsieur et Madame Anatole Pellaud-Mathey, à Bovernier, leurs enfants et petits-enfants, à Bovernier et Martigny ;

Madame veuve Roger Pellaud-Michaud, à Bovernier, ses enfants et petits-enfants, à Bovernier et Brâmois ;

Monsieur Isaac Pellaud-Carron, à Fully, ses enfants et petits-enfants, à Fully et Martigny ;

ainsi que les familles parentes et alliées Sarrasin, Pellaud, Puippe, Bourgeois,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

veuve Jeanne PELLAUD

née Sarrasin

leur très chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine décédée à Bovernier dans sa 88e année.

L'ensevelissement aura lieu à Bovernier, le 11 septembre, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

BVR-10f

Un moyen de paiement éprouvé

Le chèque-correspondance économise du temps et de l'argent !

Le chèque-correspondance de la Société de Banque Suisse présente des avantages si nombreux qu'aucun homme d'affaires ne devrait s'en priver.

Grâce à lui, les factures se règlent de la façon la plus simple. Le chèque est envoyé directement à son bénéficiaire dans une enveloppe-fenêtre que nous vous remettons gratuitement. Inutile ainsi d'écrire l'adresse deux fois. Au bas du chèque, une partie détachable, réservée à l'indication détaillée du paiement ou à des communications diverses rend toute lettre d'accompagnement superflue. Une copie pour la comptabilité est établie en même temps que le chèque.

Ce règlement sûr et rapide des factures vous fait gagner beaucoup de temps, donc d'argent.

Nous vous fournirons volontiers de plus amples détails sur demande.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

CRÉDIT SUISSE

Afin de s'assurer des fonds de tiers destinés à financer des opérations à long terme, notre Banque émet un

emprunt 6¼% 1970 de Fr. 80 000 000

aux conditions suivantes:

Titres au porteur	de Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000 nominal
Coupons annuels	au 25 septembre
Durée	au maximum 12 ans
Prix d'émission	100,40% + 0,60% moitié du timbre fédéral sur titres = 101%
Délai de souscription	du 10 au 16 septembre 1970 à midi
Libération	au 25 septembre 1970
Cotation	aux Bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne, Lausanne, Neuchâtel et St-Gall

Tous les sièges en Suisse de notre Banque accepteront sans frais des souscriptions et tiendront des prospectus et des bulletins de souscription à la disposition des intéressés.

Zurich, le 10 septembre 1970

CRÉDIT SUISSE

CINÉMAS

CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 13 - 18 ans révolus
Un « western » à grand spectacle !
LES CENT FUSILS
avec Jim Brown et Raquel Welch

ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 13 - 18 ans révolus
Jean Gabin, au sommet de sa puissance, dans
LA HORSE
Une histoire violente au style direct

MICHEL - Fully

Ce soir jeudi - 16 ans révolus
Des aventures fantastiques, spectaculaires
LA VALLÉE DE GWANGI
Dès vendredi 11 - 18 ans révolus
Un document d'une brûlante actualité
DOSSIER PROSTITUTION

EN CAS DE DEUIL

les Pompes funèbres E. Naefen, 9, rue du Grand-St-Bernard Martigny-Ville se chargent de toutes les formalités. Cercueils - croix - couronnes Corbillard automobile

Téléphonez au 22295

Saxon :
Mme Claudine Es-Borrat, tél. 025/37070
M. Patrick Mayencourt, tél. 026/62675
Concessionnaire officiel de la commune